

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

22 mai
1993
No 21

Québec 

LOIS ET RÈGLEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Ce recueil réunit l'ensemble des lois et règlements du Québec dans le domaine de l'environnement. Il se présente sous forme de cahier relieur contenant des feuilles mobiles. On y retrouve plus de dix textes de lois et de règlements, dont:

- la Loi sur la qualité de l'environnement;
- les règlements sur la qualité de l'environnement;
- la Loi sur les pesticides;
- la Loi sur la protection des arbres;
- la Loi sur la protection des non-fumeurs.

Le recueil de base est en vente au coût de **99 \$**.

L'abonnement aux mises à jour fonctionne selon le système de commande permanente. Chaque abonné reçoit automatiquement les mises à jour au fur et à mesure qu'elles paraissent. Chacune est accompagnée de la facture correspondante, dont le montant varie selon le nombre de pages.



COMMANDE POSTALE

2-110-2 / 03


Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

TITRE	COÛT	TPS 7%	SOUS-TOTAL	QUANT.	TOTAL
Lois et règlements sur l'environnement	99.00 \$	6.93 \$	105.93 \$		
Abonnement aux mises à jour					

Le recueil et l'abonnement peuvent être commandés séparément.

Cartes de crédit acceptées  

Numéro : _____
Date d'échéance : _____
Banque : _____
Nom du titulaire : _____
Signature : _____

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Abonnement et information :
Téléphone : (514) 948-1222
Sans frais : 1 800 465-9266
Télocopieur : (514) 278-3030

Important :
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de : «Les Publications du Québec».
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Également en vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, et chez votre libraire habituel.



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
22 mai 1993
No 21

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*PARTIE III*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
VENTES PAR LICITATION
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone : (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

— LOI SUR L'

M.R.C. DE ROUVILLE (<i>Nouveau délai pour permettre d'examiner un règlement d'urbanisme et de l'approuver</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	2045
MUNICIPALITÉ D'ALBANEL (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE LABELLE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier des règlements de zonage</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	2045
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier et transmettre son schéma d'aménagement</i>)	2046
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	2046
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	2046
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier et transmettre son schéma d'aménagement</i>)	2046
VILLE DE BLAINVILLE (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	2046
VILLE DE SAINT-HYACINTHE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier des règlements d'urbanisme</i>)	2046

AVIS DIVERS

CANADIAN MEDICAL ASSOCIATION (<i>Projet de loi privé</i>)	2046
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (<i>Rachat d'obligations</i>)	2047
L'ASSEMBLÉE SPIRITUELLE DES BAHÁ'IS DE QUÉBEC (L.P.S.)	2048
SUCCESSION CÉCILE JOBIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2048
SUCCESSION GASTON HENRI (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2048
SUCCESSION GISÈLE DUFRESNE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2048
SUCCESSION JULES-HENRI PARENT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2048
SUCCESSION PAUL PEDNEAULT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2048

SUCCESSION RENÉ SAULNIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2049
SUCCESSION MICHEL THIBAUT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2049
VILLE D'AYLMER (<i>Rachat d'obligations</i>)	2049
VILLE DE QUÉBEC (<i>Rachat d'obligations</i>)	2050
VILLE DE SAINT-LÉONARD (<i>Rachat d'obligations</i>)	2050
VILLE DE POINTE-CLAIRE (<i>Rachat d'obligations</i>)	2050

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Antonio Joseph André Hethrington	2051
Denise Monique Gisèle Philibert	2051
Diane Jeannine Lalancette	2051
Emmanuel Olivier Pascal Le Forestier de Quillien	2051
Joseph Gérard Paul André François Giroux	2051
Joseph Louis Onil Tanguay	2051
Joseph Michel Bernard Martin Lacombe	2051
Joseph Raynald Huet	2051
Joseph Réjean Pilon	2051
Joseph Ronald Romuald Rémi Shankland	2052
Marie Anne Dolores Nancy Marion Shankland	2052
Marie Annie Sirois-Nadeau	2052
Marie Carole Benoit	2052
Marie Lise Robitaille	2052
Marie Mac Lauriana Jeannette Shankland	2052
Marie Nathalie Jodoin	2052
Marie Pierrette Nancy Léonard	2052
Marie Stéphanie Jodoin	2052
Marie Victoria Micheline Desjardins-Théorêt	2052
Peter George	2053
Sophie Claudette Lyne Jodoin	2053
Yancie Sharon Roussel	2053

DEMANDES

Clément Gagné	2053
Cybele Morin	2053
Edmond Fournier	2053
Edward Ralph Roberts	2053
Farzin Zamanzadeh	2053
Gertrude Fiset	2053
Guy Chabot	2054
Hyman Ptack	2054
Jeanne dite Johanne Lachaine	2054
Jeanne D'Arc Carmen Bélanger	2054
Jean-Claude Caron	2054
Joseph Elie Donald Larabée	2054
Joseph Émilien Théodore Voyer	2054
Joseph Paul Jean Louis Bettez	2054
Joseph R. Grégoire	2054
Joseph, Henri, Clément Beaulne	2055
Jules Larabie	2055
Ka Wah Yip	2055
Linda Carignan	2055
Louise Poirier	2055
Lumina Binet	2055
Mardiros Sozkes	2055

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (NOUVEAU PERMIS)	2112	DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (PERMIS INITIAL)	2113	AMENDEMENT	
CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RAYMOR	2115
AVIS DE QUALITÉ		FORMATION	
ALPHA REALTIES (CHAMBLY) INC.	2114	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE RADISSON 1993	2115
BÉLANGER, Antonio	2114	REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ	
BERGER, Françoise	2113	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DES VIGNOBLES	2115
BOUCHER, Roger	2113	INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
BURKE, Francis	2114	ASSURANCES — LOI SUR LES	
BURNETT, Gertrude	2113	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L.P.S.)	2116
CENTRE HOSPITALIER MONT SINAI	2114	MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
CHAPDELAIN, Éric	2114	AFFAIRES MUNICIPALES	
CSICSEK, Jakob	2113	DIVERS	
DÉZIEL, Serge	2113	MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS ET MUNICIPALITÉ DE LANTHIER (<i>Partage de l'actif et du passif</i>) (Erratum)	2133
DUBORD, Jean	2113	VILLE DE L'ÎLE-CADIEUX (<i>Extension de limites</i>)	2116
DUCHESNEAU, Roger	2113	ENVIRONNEMENT	
D'AMOURS, Lucille	2113	PETITE FOURCHE, BARRAGE DU LAC D'AMOURS, AQUEDUC SAINT-AURICE	2116
ELGIN, Yvette	2113	PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN	
FARIAS, Louise	2113	VILLE DE LA PRAIRIE	2117
FORESTERIE TRUDEL LTÉE	2114	SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES	
FRAGOSO, Jose	2114	HÔPITAL LAVAL (1975) (L.P.S.)	2117
GENERAS, Henry	2113	LES CENTRES DU CHEMIN DU ROY (L.P.S.)	2117
HEPPELL, Marguerite	2114	SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
HIGGINSON, T.S.	2113	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU) (<i>Formation</i>)	2117
HUBERT, Fernand	2114		
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	2114		
LAMBERT, Jean-Paul	2114		
LARIVÉE, Édouard	2114		
LE FOYER DE WEEDON INC.	2114		
MALETTE, Marcel	2114		
MATHIEU, Josée	2114		
MÉNARD, Jeanne d'Arc	2114		
NOËL, Henri	2114		
PAVILLON L'ÂGE D'OR ST-ANSELME	2114		
PERRIN, Lucien	2114		
PETERS, Joseph Thomas	2113		
PONICH, Victor	2114		
PRÉVOST, Clément	2113		
PROPRIO INCONNU	2114		
PROULX, Daniel	2114		
RIVARD, Yves	2114		
ROY, Paul	2114		
SAUVÉ, Jean	2114		
SCOTT, Mario Helen	2114		
SOUCY, Daniel	2114		
SOULARD, Donald	2114		
STATION SERVICE ALPHONSE HIGGINS INC.	2114		
ST-PIERRE, François	2114		
TISON, Martin	2114		
TREMBLAY, Raymond	2114		
TUITE, Howard Francis	2113		
VINETTE, Maurice	2114		

VENTES PAR LICITATION

GAGNÉ *ET AL.* c. GAGNÉ *ET AL.* 2117
 GAGNÉ *ET AL.* c. GAGNÉ *ET AL.* 2118

VENTES PAR SHÉRIF**ABITIBI**

GAGNÉ *ET AL.* c. ALLOTA RESSOURCES LTD. 2120

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT
 c. LÉVY, PILOTTE & ASSOCIÉS INC. 2120
 CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT c. LÉVY,
 PILOTTE & ASSOCIÉS INC. 2121

FRONTENAC

SOCIÉTÉ DE GESTION PAUL GRATTON INC.
 c. PELLETIER *ET AL.* 2121

JOLIETTE

LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-
 BERCHMANS c. BENOIT 2122
 MONTRÉAL BRIQUE ET PIERRE INC.
 c. CONSTRUCTRIONS ANGY INC. 2123

LONGUEUIL

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
 c. IMRICO LTÉE *ET AL.* 2123
 VILLE DE LONGUEUIL c. LAFERRIÈRE 2124

MONTRÉAL

COMPAGNIE TRUST ROYAL c. CALADO *ET AL.* 2124
 GAZ MÉTROPOLITAIN INC. c. HAKIN *ET AL.* 2125
 PORTES ET FENÊTRES VERDUN LTÉE
 c. PILOTTE 2126

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA
 c. FOURNIER *ET AL.* 2127
 CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE D'ASSISE
 c. CORMIER *ET AL.* 2127
 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
 BIENVILLE c. LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS
 TRANSAMÉRIQUE INC. *ET AL.* 2128
 DUBÉ *ET AL.* c. LANGLOIS 2129
 VILLAGE DE SAINT-JEAN-DE-BOISCHATEL
 c. TESSIER 2129
 VILLE DE QUÉBEC c. LATOUCHE 2130
 VILLE DE QUÉBEC c. LES HABITATIONS
 KÉOPS LTÉE 2130
 VILLE DE QUÉBEC c. LES PLACEMENTS
 QUIRION INC. 2130

ROBERVAL

BANQUE ROYALE DU CANADA
 c. LA FERME DES SABLES, MARTHE
 TREMBLAY, BERNARD CHAYER 2131
 TRUST GÉNÉRAL DU CANADA *ET AL.*
 c. HYDRAULIQUE INJECTION 2131
 LAC ST-JEAN INC.

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

M.R.C. DE CHARLEVOIX 2132
 M.R.C. DE L'ASSOMPTION 2132
 M.R.C. DE MONTCALM 2132
 M.R.C. DU HAUT-SAINT-LAURENT 2132
 VILLE DE JONQUIÈRE 2132
 VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE 2132
 VILLE DE SAINT-HYACINTHE 2132

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Rouville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 8 juin 1993, pour permettre à la municipalité régionale de comté de Rouville d'examiner et, le cas échéant, d'approuver le règlement d'urbanisme numéro 336 adopté par la paroisse de Saint-Césaire.

Québec, le 10 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 15 juin 1993, pour permettre à la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité d'Albanel

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 25 mai 1993, pour permettre à la municipalité d'Albanel d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Labelle

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1^{er} juin 1993 le délai prescrit à la municipalité de Labelle pour modifier et transmettre ses règlements de zonage, de lotissement et de construction

en vue de les rendre conformes au règlement numéro 88-92 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 7 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Lac-Bouchette

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 octobre 1993, pour permettre à la municipalité de Lac-Bouchette, d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Péribonka

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 23 mai 1993 le délai pour permettre à la municipalité de Péribonka d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Sainte-Brigide

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 septembre 1993 le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Brigide pour modifier son plan d'urbanisme en vue de le rendre conforme au règlement numéro 175 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

Québec, le 7 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Sainte-Julienne

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 14 juin 1993 le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Julienne pour modifier et transmettre son plan d'urbanisme en vue de le rendre conforme au règlement numéro 100 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 10 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Saint-Augustin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 juin 1993 le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Augustin d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Saint-Edmond

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 juin 1993 le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Edmond d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 29 avril 1993

4907

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1993 le délai prescrit à la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan pour modifier et transmettre son plan d'urbanisme en vue de le rendre conforme au règlement numéro 100 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 10 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Ville de Blainville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1993 le délai prescrit à la ville de Blainville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Québec, le 7 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Ville de Saint-Hyacinthe

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 12 août 1993 le délai pour permettre à la ville de Saint-Hyacinthe de modifier ses règlements d'urbanisme, conformément à la modification de son plan d'urbanisme.

Québec, le 10 mai 1993

4926

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Avis divers**Canadian Medical Association**

Avis est, par les présentes, donné que la Canadian Medical Association, constituée en personne morale par le chapitre 62 des Statuts du Canada de 1909 et ses modifications, ayant son siège social en la ville d'Ottawa, province d'Ontario, présentera à la présente session du Parlement ou à l'une de ses deux prochaines sessions, une requête introductive de projet de loi privé dans le but de faire modifier sa loi constitutive et changer son nom à celui de « Canadian Medical Association » en anglais et de l'« Association médicale canadienne » en français.

Ottawa, le 2 avril 1993

86192-18-4

Les procureurs de la requérante,
PERLEY-ROBERTSON, PANET,
HILL & MCDUGALL, *avocats*

Conseil scolaire de l'île de Montréal**Rachat d'obligations**

Obligations à fonds d'amortissement, 12,50 % échéant le 3 juillet 2000

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera le 3 juillet 1993, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe C28-M-, rachetées en totalité:

00004 00016 00030 00035 00108 00133 00148 00250 00269 00274

Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe C28-V-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

00138	1 000 \$	00146	1 000 \$	00150	1 000 \$	00154	1 000 \$	00162	1 000 \$
00199	1 000 \$	00207	1 000 \$	00219	1 000 \$	00223	1 000 \$	00226	1 000 \$
00227	1 000 \$	00231	1 000 \$	00243	1 000 \$	00254	1 000 \$	00256	1 000 \$
00262	1 000 \$	00264	1 000 \$	00269	1 000 \$	00272	1 000 \$	00278	1 000 \$
00280	1 000 \$	00281	1 000 \$	00284	1 000 \$	00288	1 000 \$	00290	1 000 \$

Numéros des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe C28-A-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

00012	5 000 \$	00090	5 000 \$	00132	5 000 \$	00144	5 000 \$	00168	5 000 \$
00205	10 000 \$	00267	5 000 \$	00293	5 000 \$	00301	5 000 \$	00316	5 000 \$
00322	10 000 \$	00330	5 000 \$	00338	5 000 \$	00340	5 000 \$	00341	5 000 \$

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C28-N-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

00123	5 000 \$	00127	5 000 \$	00201	5 000 \$	00210	5 000 \$
00222	5 000 \$	00226	5 000 \$	00247	5 000 \$	00283	20 000 \$
00284	25 000 \$	00285	10 000 \$	00286	5 000 \$	00288	5 000 \$
00290	20 000 \$	00291	10 000 \$	00296	80 000 \$	00297	45 000 \$
00298	35 000 \$	00300	5 000 \$	00301	5 000 \$	00303	10 000 \$
00304	10 000 \$	00306	5 000 \$	00308	30 000 \$	00310	5 000 \$

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 3 juillet 1993 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 3 juillet 1993. L'intérêt dû le 3 juillet 1993 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 3 juillet 1993.

Montréal, le 22 mai 1993

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Le directeur des services financiers,
CLÉMENT JANELLE, C.A.

L'ASSEMBLÉE SPIRITUELLE DES BAHAI'S DE QUÉBEC

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 27 avril 1993, à la corporation L'ASSEMBLÉE SPIRITUELLE DES BAHAI'S DE LA VILLE DE QUÉBEC et sa version THE SPIRITUAL ASSEMBLY OF THE BAHAI'S OF THE CITY OF QUÉBEC changeant sa dénomination sociale en celle de «L'ASSEMBLÉE SPIRITUELLE DES BAHAI'S DE QUÉBEC».

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1333-8975*

86491

Succession Cécile Jobin

Avis est, par les présentes, donné que Christian Rhéaume, demeurant au 163, rue Verret, Charlesbourg, G2N 1H2, enfant mineur de Diane Grenier et Claude Rhéaume, en sa qualité de colégataire universel de sa grand-mère, feu Cécile Jobin, décédée à Québec, le 13 décembre 1992, a accepté sa succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant le notaire soussigné et dont copie a été enregistrée à Québec, le 10 mai 1993, sous le numéro 1509211.

Un inventaire de la défunte a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux.

Charlesbourg, le 10 mai 1993

*Le procureur,
CHRISTIAN ARCAND, notaire*

86547

Succession Gaston Henri

Avis est, par les présentes, donné que Francine Pelletier, en sa qualité de tutrice de Roger Henri, Mélissa Henri et Caroline Henri, enfants mineurs et légataires universels de feu Gaston Henri, journalier, en son vivant demeurant au 48, 8^e Avenue à Drummondville, a accepté ladite succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Mariette Aubé, notaire, le 23 avril 1993 copie enregistrée à Drummondville le 26 avril 1993 sous le numéro 352147, suivi d'un inventaire des biens du défunt qui peut être consulté à l'étude dudit notaire au 3105 rue St-Onge à Drummondville (478-2818).

À noter qu'après deux (2) mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Drummondville, le 30 avril 1993

*Le procureur,
MARIETTE AUBÉ, notaire*

86504

Succession Gisèle Dufresne

Avis est, par les présentes, donné que Richard Dufresne, commerçant, domicilié au 544, rue Sainte-Cécile, Trois-Rivières, G9A 1K8, province de Québec, agissant aux présentes en sa qualité de légataire universel de sa tante Gisèle Dufresne en son vivant domiciliée à Trois-Rivières, rue Chanoine-Moreau, numéro 3725, appartement 10, G8Y 1R4, province de Québec, décédée le 13 février 1993, en laissant un testament olographe dûment vérifié par la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, le 3 mai 1993, dossier numéro 400-14-000107-931, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession, aux termes d'un acte reçu devant Edmond Yergeau, notaire, 165, rue Bonaventure, Trois-Rivières, G9A 2A9, le 6 mai 1993, et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, le 6 mai 1993, sous le numéro 420,157.

Un inventaire des biens de la défunte a été reçu devant le notaire Edmond Yergeau et peut être consulté à son étude sise au 165, rue Bonaventure, Trois-Rivières, G9A 2A9.

Après deux mois du présent avis, le légataire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Trois-Rivières, le 6 mai 1993

*Le procureur,
EDMOND YERGEAU, notaire*

86467

Succession Jules-Henri Parent

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Jean-Yves Parent, actuellement domicilié au 999, avenue Beaugard, appartement 718, Sainte-Foy (G1V 4T9), province de Québec, es qualités de curateur à madame Thérèse Ferland, actuellement domiciliée au 701, 15^e Rue à Québec, héritière de son époux, monsieur Jules-Henri Parent, en son vivant domicilié au même endroit, et décédé le 13 août 1992, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession, aux termes d'un acte reçu devant le notaire Claude Bélanger, le 16 mars 1993, et dont copie fut enregistrée à Québec le 18 mars 1993, sous le numéro 1,503,528.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Claude Bélanger, notaire exerçant sa profession au 8500, boulevard Henri-Bourassa, local 210, en la ville de Charlesbourg, G1G 5X1.

Charlesbourg, le 6 mai 1993

*Le procureur,
CLAUDE BÉLANGER, notaire*

86546

Succession Paul Pedneault

Avis est, par les présentes, donné que Thérèse Lavoie, domiciliée au 886, boulevard Saguenay Est à Chicoutimi, héritière de Paul Pedneault, en son vivant domicilié au 3991, rue de l'École, Jonquière, province de Québec, décédé à Montréal, le dix-neuf (19) octobre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), en laissant un dernier testament reçu devant Marc Beaulieu, notaire, le vingt et un (21) avril mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), sous le

numéro 3633 de ses minutes, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Marc Beaulieu, notaire, le quatre (4) mars mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), sous le numéro 6649 de ses minutes.

Un inventaire des biens du défunt sera fait incessamment devant Marc Beaulieu, notaire au 326, rue des Saguenéens, Chicoutimi.

Après deux (2) mois du présent avis, l'héritière ci-dessus paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Chicoutimi, le 4 mai 1993

86577

Le procureur,
MARC BEAULIEU, notaire

Succession René Saulnier

Avis est, par les présentes, donné que Johanne Sauvé, résidant et domiciliée au 6811, rue Fabre, Montréal, province de Québec, H2G 2Z5, agissant à titre de tutrice à Kesso Line Saulnier, aux termes du jugement de la Cour supérieure du district de Montréal, en date du dix (10) juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), sous le numéro 500-14-001461-904 des dossiers de cette cour, ladite Kesso Line Saulnier étant seule et unique héritière de son père, feu René Saulnier, en son vivant coopérant, domicilié à Montréal, au 7057, rue Sagard, décédé à Conakry, en Guinée, Afrique, le douze (12) mai mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) sans laisser de testament, a accepté au nom de ladite Kesso Line Saulnier, la succession dudit René Saulnier, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Louise Giguère, notaire, 1032, avenue Laurier Ouest, bureau 200, Outremont, en date du quatorze (14) avril mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4598151.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Louise Giguère, le vingt-deux (22) avril mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993) et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 22 avril 1993

86468

Le procureur,
LOUISE GIGUÈRE, notaire

Succession Michel Thibault

Avis est, par les présentes, donné que dame Hélène Beaudet, en sa qualité de seule et unique héritière de son conjoint, feu Michel Thibault, décédé le 31 décembre 1991, en son vivant domicilié au 1074, avenue du Parc, Saint-Vincent-de-Paul, Québec, H7E 4Y7, a accepté la succession dudit Michel Thibault, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Carole Meilleur, notaire au 500, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 330, Chomedey, Laval, H7M 3Y2, le 28 avril 1993, dont copie a été enregistrée à Laval le 30 avril 1993, sous le numéro 824235.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Carole Meilleur et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Laval, le 4 mai 1993

86500

Le procureur,
CAROLE MEILLEUR, notaire

Ville d'Aylmer

Rachat d'obligations

Ville d'Aylmer, aux droits de la municipalité en vertu du regroupement décrété par la Loi concernant certaines municipalités de l'Outaouais et du Haut-Saguenay.

Émission d'obligations de 1 895 500 \$ datée du 1^{er} janvier 1974.

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que, conformément aux modalités de l'émission en titre, la ville d'Aylmer rachètera, le 1^{er} juillet 1993, un montant de 82 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} janvier 1994 de son émission d'obligations originales de 1 895 000 \$ datée du 1^{er} janvier 1974 et portant un taux d'intérêt de 8 1/4 % l'an, payable semi-annuellement le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

Les cinquante-huit (58) numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 25 000 \$
A004

Dénominations de 1 000 \$

M960	M963	M965	M967	M971	M973	M976
M978	M985	M987	M992	M994	M997	M1004
M1005	M1006	M1007	M1010	M1012	M1013	M1014
M1025	M1031	M1034	M1036	M1039	M1041	M1043
M1044	M1046	M1053	M1061	M1062	M1064	M1068
M1077	M1080	M1081	M1082	M1083	M1085	M1088
M1095	M1100	M1105	M1114	M1116	M1122	M1125
M1126	M1130	M1132	M1134	M1135	M1141	M1142
M1149						

Total 82 000 \$

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-dessus mentionnés cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1993 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale dans la province de Québec, sur remise desdites obligations, avec tous les coupons d'intérêt y attachés.

Aylmer, le 22 mai 1993

86559

Le greffier,
ME HÉLÈNE B. LAVIGNE

Ville de Québec*Rachat d'obligations*

Obligations 10 1/4 % à fonds d'amortissement
échéant le 28 juin 1997

Avis public est, par les présentes, donné qu'en conformité avec les dispositions des modalités de l'émission d'obligations datée du 28 juin 1977, la ville de Québec a décidé de racheter le 28 juin 1993 toutes les obligations en circulation à 100 % de leur montant en capital plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 28 juin 1993, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de n'importe quelle banque mentionnée à l'annexe A de la loi sur les banques (Canada), au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations, accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 28 juin 1993 attachés. L'intérêt dû le 28 juin 1993 sera payé de la manière habituelle.

À compter du 28 juin 1993, l'intérêt sur les obligations cessera de courir et, s'il y a lieu, tous les coupons échéant après cette date seront nuls.

Une copie de cet avis de rachat a été transmis par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Québec, le 4 mai 1993

86502

Le trésorier,
GUY MARTINEAU, C.A.

Ville de Saint-Léonard*Rachat d'obligations*

Émission d'obligations de 3 502 000 \$ datée du 15 juillet 1974
Date d'échéance de l'émission:
15 juillet 1994 — taux d'intérêts: 10 %

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'émission en titre, les obligations ci-après désignées ont été tirées au sort pour fin de rachat par anticipation en date du 15 juillet 1993.

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe M:

1132, 1133, 1137, 1143, 1144, 1150, 1153, 1154, 1159, 1165, 1166, 1171, 1172, 1174, 1177, 1178, 1184, 1185, 1186, 1187, 1193, 1197, 1203, 1204, 1209, 1215, 1219, 1220, 1221, 1223, 1231, 1234, 1239, 1243, 1244, 1252, 1253, 1260, 1261, 1266, 1271, 1284, 1287, 1288, 1291, 1293, 1296, 1297, 1312, 1314, 1323, 1327, 1331, 1334, 1336, 1337, 1347, 1351, 1353, 1362, 1363, 1368, 1370, 1376, 1385, 1389, 1393, 1394, 1402, 1404, 1405, 1409, 1416, 1418, 1428, 1429, 1437, 1451, 1454, 1461, 1465, 1477, 1480, 1483, 1486, 1487, 1488, 1489, 1496, 1501, 1502, 1506, 1511, 1512, 1517, 1519, 1521, 1523, 1524, 1533, 1537, 1541, 1542, 1547, 1549, 1552, 1553, 1559, 1568, 1574, 1580, 1585, 1589, 1592, 1593, 1594, 1608, 1611, 1613, 1616, 1618, 1620, 1621, 1628, 1632, 1634, 1635, 1636, 1637, 1640, 1642, 1656, 1657, 1665, 1668, 1669, 1671, 1673, 1677, 1678,

1681, 1684, 1685, 1691, 1692, 1696, 1697, 1704, 1706, 1711, 1712, 1713, 1717, 1718, 1721, 1731, 1732, 1737, 1741, 1749, 1750, 1752, 1753, 1762, 1765, 1767, 1770, 1772, 1773, 1776, 1781, 1782, 1785, 1790, 1794, 1797, 1798, 1800, 1802, 1803, 1806, 1808, 1811, 1814, 1821, 1825, 1834, 1835, 1840, 1842, 1843, 1858, 1861, 1862, 1867, 1870, 1871, 1879, 1881, 1882, 1885, 1886, 1887, 1888, 1893, 1895, 1896, 1897, 1904, 1905, 1907, 1909, 1913, 1916, 1918, 1920, 1929, 1931, 1938, 1941, 1942, 1943, 1946, 1947, 1958

Numéro des obligations à coupons de 5 000 \$ chacune, portant le préfixe V:

106, 107, 114, 119, 121, 123

Numéro des obligations à coupons de 25 000 \$ chacune, portant le préfixe A:

28, 32, 33

Les obligations ci-haut désignées cesseront de porter intérêt en date du 15 juillet 1993. Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale de la Banque Nationale du Canada au Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros ci-dessus avec tous les coupons échéant après le 15 juillet 1993 attachés.

Saint-Léonard, le 22 mai 1993

86576

Le trésorier par intérim,
SERGE THÉRIAULT

Ville de Pointe-Claire*Rachat d'obligations*

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Pointe-Claire en date du 1^{er} juillet 1973, pour un montant total de 128 000 \$.

Avis est, par la présente, donné par la soussignée, Monique Trudeau, greffière de la ville de Pointe-Claire, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de cinq (5) numéros d'obligations, émission du 1^{er} juillet 1973, échéant le 1^{er} juillet 1993 et portant intérêt au taux de 8 % l'an, au montant de 25 000 \$ chacun, et de trois (3) numéros d'obligations, émission du 1^{er} juillet 1973, échéant le 1^{er} juillet 1993 et portant intérêt au taux de 8 % l'an, au montant de 1 000 \$ chacun, en vue de leur rachat.

Les obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivantes:

A-002, A-004, A-007, A-009, A-010, M-719, M-720 et M-721

Avis est également donné que les obligations portant les numéros ci-dessus mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} juillet 1993 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada, dans la province de Québec, ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées dans lesdites obligations.

Pointe-Claire, le 30 avril 1993

86503

La greffière,
MONIQUE TRUDEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Antonio Joseph André Hethrington

Par le certificat numéro 93-300 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Antonio Joseph André Pichette, né le 4 janvier 1928, en celui de Antonio Joseph André Hethrington.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Denise Monique Gisèle Philibert

Par le certificat numéro 93-294 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Denise Monique Gisèle Levasseur, née le 29 juin 1942, en celui de Denise Monique Gisèle Philibert.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Diane Jeannine Lalancette

Par le certificat numéro 93-280 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Diane Jeannine Hébert, née le 26 août 1954, en celui de Diane Jeannine Lalancette.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Emmanuel Olivier Pascal Le Forestier de Quillien

Par le certificat numéro 93-306 du 29 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emmanuel Olivier Pascal Brun, né le 30 août 1971, en celui de Emmanuel Olivier Pascal Le Forestier de Quillien.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gérard Paul André François Giroux

Par le certificat numéro 93-292 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Paul-André Giroux, né le 27 septembre 1952, en celui de Joseph Gérard Paul André François Giroux.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Louis Onil Tanguay

Par le certificat numéro 93-291 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Louis Léonil Tanguay, né le 29 octobre 1940, en celui de Joseph Louis Onil Tanguay.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Michel Bernard Martin Lacombe

Par le certificat numéro 93-301 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Michel Bernard Martin Fyfe, né le 30 octobre 1969, en celui de Joseph Michel Bernard Martin Lacombe.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Raynald Huet

Par le certificat numéro 93-297 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Réal Huet, né le 20 février 1951, en celui de Joseph Raynald Huet.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Réjean Pilon

Par le certificat numéro 93-287 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Régent Pilon, né le 4 janvier 1939, en celui de Joseph Réjean Pilon.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Ronald Romuald Rémi Shankland

Par le certificat numéro 93-289 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ronald Romuald Rémi Nischee, né le 22 novembre 1935, en celui de Joseph Ronald Romuald Rémi Shankland.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Anne Dolorès Nancy Marion Shankland

Par le certificat numéro 93-298 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anne Dolorès Nancy Nischée, née le 30 avril 1932, en celui de Marie Anne Dolorès Nancy Marion Shankland.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Annie Sirois-Nadeau

Par le certificat numéro 93-299 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Annie Nadeau, née le 4 juillet 1974, en celui de Marie Annie Sirois-Nadeau.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Carole Benoit

Par le certificat numéro 93-293 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Carole Gariépy, née le 12 août 1957, en celui de Marie Carole Benoit.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lise Robitaille

Par le certificat numéro 93-296 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lise Picard, née le 16 février 1951, en celui de Marie Lise Robitaille.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Mae Lauriana Jeannette Shankland

Par le certificat numéro 93-290 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mae Lauriana Jeannette Neschie, née le 5 août 1930, en celui de Marie Mae Lauriana Jeannette Shankland.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Nathalie Jodoin

Par le certificat numéro 93-303 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nathalie Martineau, née le 13 mai 1967, en celui de Marie Nathalie Jodoin.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Pierrette Nancy Léonard

Par le certificat numéro 93-286 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Pierrette Nancy Charbonneau-Léonard, née le 19 avril 1974, en celui de Marie Pierrette Nancy Léonard.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Stéphanie Jodoin

Par le certificat numéro 93-305 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Stéphanie Martineau, née le 13 août 1973, en celui de Marie Stéphanie Jodoin.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Victoria Micheline Desjardins-Théorêt

Par le certificat numéro 93-295 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Victoria Micheline Gauthier, née le 2 mars 1969, en celui de Marie Victoria Micheline Desjardins-Théorêt.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Peter George

Par le certificat numéro 93-302 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Petre Gueorguiev, né le 23 avril 1960, en celui de Peter George.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sophie Claudette Lyne Jodoin

Par le certificat numéro 93-304 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sophie Claudette Lyne Martineau, née le 23 février 1971, en celui de Sophie Claudette Lyne Jodoin.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Yancie Sharon Roussel

Par le certificat numéro 93-285 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yancie Charest, née le 15 mai 1969, en celui de Yancie Sharon Roussel.

Sainte-Foy, le 27 avril 1993

4924

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes

Clément Gagné

Prenez avis que Clément Gagné, domicilié au 6054, de Laroche, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clément Bilodeau.

Montréal, le 30 avril 1993

86431-20-2

Le procureur du requérant,
MARTINE DESROCHES

Cybele Morin

Prenez avis que Cybele Morin, domicilié au 3015, de la Cime, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ruth Annael Morin.

Québec, le 14 avril 1993

86530-21-2

Les procureurs de la requérante,
PROULX MARQUIS ROY, *avocats*

Edmond Fournier

Prenez avis que Edmond Fournier, domicilié au 9, 2^e Rue Ouest, Saint-Mathieu-de-Laprairie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Edward Fournier.

Montréal, le 27 avril 1993

86429-20-2

Les procureurs du requérant,
PERREAULT, PINEL & SOTTILE

Edward Ralph Roberts

Prenez avis que Edward Ralph Roberts, domicilié à Harrington Harbour, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hollis Laurie Roberts.

Sept-Îles, le 30 avril 1993

86533-21-2

Le procureur du requérant,
ALLAN PARVU, *avocat*

Farzin Zamanzadeh

Prenez avis que Farzin Zamanzadeh, domicilié au 47, chemin Cleve, Hampstead, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frank Thomas.

Montréal, le 4 mai 1993

86451-20-2

Le requérant,
FARZIN ZAMANZADEH

Gertrude Fiset

Prenez avis que Gertrude Fiset, domiciliée au 573-A, rue Dufferin, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kim Fiset.

Salaberry-de-Valleyfield, le 2 avril 1993

86399-20-2

Le procureur de la requérante,
ÉDITH PRÉSENT, *avocate*

Guy Chabot

Prenez avis que Guy Chabot, domicilié au 100, place Brosseau, appartement 22, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Guy Chabot.

Sainte-Thérèse, le 2 mai 1993

86472-21-2

Le requérant,
GUY CHABOT

Hyman Ptack

Prenez avis que Hyman Ptack, domicilié au 4175, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 305, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Herbert Ptack.

Westmount, le 3 mai 1993

86450-20-2

Les procureurs du requérant,
MORRIS & DUPUIS, notaires

Jeanne dite Johanne Lachaine

Prenez avis que Jeanne dite Johanne Lachaine, domiciliée au 362, Dalida, Fabreville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Lachaine.

Fabreville, le 4 mai 1993

86522-21-2

La requérante,
JEANNE DITE JOANNE LACHAÎNE

Jeanne D'Arc Carmen Bélanger

Prenez avis que Jeanne D'Arc Carmen Bélanger, domiciliée au 700, chemin Marie-Leber, appartement 1000, Île des Soeurs, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Carmen, Caroline Bélanger.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Montréal, le 23 avril 1993

86362-20-2

La requérante,
JEANNE D'ARC CARMEN BÉLANGER

Jean-Claude Caron

Prenez avis que Jean-Claude Caron, domicilié au 22, de l'Église, appartement 1, Montmagny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Claude Langlois.

Montmagny, le 10 mai 1993

86541-21-2

Le procureur du requérant,
PIERRE DUMONTIER

Joseph Elie Donald Larabbée

Prenez avis que Joseph Elie Donald Larabbée, domicilié au 150, Normandel, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Donald Laraby.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 3 mai 1993

86414-20-2

Le requérant,
DONALD LARABBÉE

Joseph Émilien Théodore Voyer

Prenez avis que Joseph Émilien Théodore Voyer, domicilié au 373, 48^e Rue Est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Adéodat Voyer.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Charlesbourg, le 10 mai 1993

86531-21-2

Le requérant,
JOSEPH ÉMILIEN THÉODORE VOYER

Joseph Paul Jean Louis Bettez

Prenez avis que Joseph Paul Jean Louis Bettez, domicilié au 6110, rue Lise-Charbonneau, appartement 301, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Jean Louis René Bettez.

Saint-Hubert, le 28 avril 1993

86401-20-2

Le requérant,
JOSEPH PAUL JEAN LOUIS BETTEZ

Joseph R. Grégoire

Prenez avis que Joseph R. Grégoire, domicilié au 3925, St. Kevin, appartement 9, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joey R. Grégoire.

Montréal, le 29 avril 1993

86430-20-2

Le requérant,
JOSEPH R. GRÉGOIRE

Joseph, Henri, Clément Beaulne

Prenez avis que Joseph, Henri, Clément Beaulne, domicilié au 232, rue Bouchard, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Henri, Clément Denis.

Val-d'Or, le 26 avril 1993

86364-20-2

Le procureur du requérant,
LOUIS-MARIE CHABOT, *avocat*

Jules Larabie

Prenez avis que Jules Larabie, domicilié au 75, chemin du Manoir, boîte postale 179, Val-des-Monts, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Lamoureux.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est son fils André Larabie, domicilié à chemin Loyer, Val-des-Monts.

Buckingham, le 3 mai 1993

86528-21-2

Le procureur du requérant,
DIANE BERTHEL, *notaire*

Ka Wah Yip

Prenez avis que Ka Wah Yip, domicilié au 3780, Oslo, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carol Yip.

Saint-Lambert, le 26 avril 1993

86392-20-2

Le procureur du requérant,
SYLVAIN GENDRON, *notaire*

Linda Carignan

Prenez avis que Linda Carignan, domiciliée au 18 A, rue Augusta, Sorel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Ménard.

Sorel, le 28 avril 1993

86448-20-2

Le procureur de la requérante,
MARC NICOLAS FOUCAULT

Louise Poirier

Prenez avis que Louise Poirier, domiciliée au 1800, de Vitré, chambre 6, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jessica Foisy.

Québec, le 4 mai 1993

86363-20-2

La requérante,
LOUISE POIRIER

Lumina Binet

Prenez avis que Lumina Binet, domiciliée au 54, Mailhot, Arthabaska, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mélina Binette.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Arthabaska, le 3 mai 1993

86413-20-2

La requérante,
LUMINA BINET

Mardiros Sozkes

Prenez avis que Mardiros Sozkes, domicilié au 8037, Bimam, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mardiros Baghdassarian.

Montréal, le 6 mai 1993

86539-21-2

Le requérant,
MARDIROS SOZKES

Marianna-Ida-Jocelyne Giroux

Prenez avis que Marianna-Ida-Jocelyne Giroux, domiciliée au 131, rue Altaire, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joce-Lyne Grand-Maison.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 7 mai 1993

86506-21-2

La requérante,
MARIANNA-IDA-JOCELYNE GIROUX

Marie Agathe Gagnon

Prenez avis que Marie Agathe Gagnon, domiciliée au 357, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Shirley Gagnon.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 avril 1993

86400-20-2

Le procureur de la requérante,
BENOÎT SLYTHE, *avocat*

Marie Elise Rousseau

Prenez avis que Marie Elise Rousseau, domiciliée au 8516, boulevard Hamel, Saint-Augustin-de-Desmaures, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Elise Lisette Lison Rousseau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 10 février 1993

86532-21-2

Le procureur de la requérante,
JOSÉ ROY, avocat

Marie Marguerite Yvone

Prenez avis que Marie Marguerite Yvone, domiciliée au 5, rue Gauthier, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite Yvonne Hébert.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1993

86526-21-2

Les procureurs de la requérante,
MASSÉ, GINGRAS, ROBERT & TOULOUSE

Marie Monique Rachelle Morin

Prenez avis que Marie Monique Rachelle Morin, domiciliée au 444, Pointe-du-Jour, Saint-Thomas-d'Aquin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Monique Rachel Morin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Thomas-d'Aquin, le 27 avril 1993

86410-20-2

La requérante,
MARIE MONIQUE RACHELLE MORIN

Marie Nancy Athina Cambouris

Prenez avis que Marie Nancy Athina Cambouris, domiciliée au 542, Victoria, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nancy Athina Cambouris.

Québec, le 28 avril 1993

86411-20-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-MARTIN POISSON, avocat

Marie-Noëlla-Jeanine Drouin

Prenez avis que Marie-Noëlla-Jeanine Drouin, domiciliée au 571, rue Bellevue, Sainte-Marie de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Noëlla-Jacqueline Drouin.

Sainte-Marie de Beauce, le 3 mai 1993

86452-20-2

La requérante,
JEANINE DROUIN

Marie Pierrette Nadia Beaupré

Prenez avis que Marie Pierrette Nadia Beaupré, domiciliée au 107, Châteaubriand, appartement 104, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Pierrette Nadia Blouin.

Québec, le 25 mars 1993

86507-21-2

La requérante,
MARIE PIERRETTE NADIA BEAUPRÉ

Marie Violette Lucienne Poulin

Prenez avis que Marie Violette Lucienne Poulin, domiciliée au 5130, rue De Mentana, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Violette Lucie-Anne Poulin.

Montréal, le 4 mai 1993

86470-21-2

Les procureurs de la requérante,
POIRIER MURRAY BOUGIE
& BAILLARGEON

Mario Martel

Prenez avis que Mario Martel, domicilié au 2665, 4^e Avenue, Shawinigan-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Philippe Martel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Shawinigan-Sud, le 3 mai 1993

86471-21-2

Le requérant,
MARIO MARTEL

Maryse Bernadette Dumas

Prenez avis que Maryse Bernadette Dumas, domiciliée au 921, place Foucault, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maryse Bernadette Campbell.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Bruno, le 27 avril 1993

86393-20-2

La requérante,
MARYSE BERNADETTE DUMAS

Monique Côté

Prenez avis que Monique Côté, domiciliée au 824, Escuminac, Lachenaie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jessyka Jackie-Agnes Duguay.

Lachenaie, le 9 mai 1993

86568-21-2

La requérante,
MONIQUE CÔTÉ

Ancienne-Lorette, le 14 mai 1993

86584-21-2

Le requérant,
SYLVAIN BEAUREGARD

Murad Sozkes

Prenez avis que Murad Sozkes, domicilié au 132, Fonteneau, appartement 301, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Murad Baghdassarian.

Montréal, le 6 mai 1993

86540-21-2

Le requérant,
MURAD SOZKES

Nadine Aaleya Gilani

Prenez avis que Nadine Aaleya Gilani, domiciliée au 3525, Édouard-Montpetit, appartement 403, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nadine Alia Langlois.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 8 avril 1993

86469-21-2

Les procureurs de la requérante,
LACOMBE PINARD LANDRY
& THIBEAULT, *avocats*

Raymonde Beaulieu

Prenez avis que Raymonde Beaulieu, domiciliée au 1729, rue Daniel, Saint-Lin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Krystell Beaulieu.

Saint-Lin, le 26 avril 1993

86391-20-2

La requérante,
RAYMONDE BEAULIEU

Sylvain Beauregard

Prenez avis que Sylvain Beauregard, domicilié au 1568, du Parc, Ancienne-Lorette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mathieu Bernard.

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2973-6915 2973-6915 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières
2973-6923 2973-6923 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Drummond
2973-6949 2973-6949 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Arthabaska
2973-6956 2973-6956 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Arthabaska
2973-6964 2973-6964 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Arthabaska
2973-6972 2973-6972 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Arthabaska
2973-6980 2973-6980 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Arthabaska
2973-6998 2973-6998 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Saint-François
2973-7004 2973-7004 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Saint-François
2973-7012 2973-7012 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Saint-François
2973-7020 2973-7020 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Saint-François
2973-7384 2973-7384 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Drummond
2973-7392 2973-7392 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Drummond
2973-7400 2973-7400 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Drummond
2973-7418 2973-7418 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Drummond
2973-7426 2973-7426 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières
2973-7434 2973-7434 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2973-7442 2973-7442 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières
2973-7459 2973-7459 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières
2974-1543 2974-1543 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Drummond
2974-1568 2974-1568 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Kamouraska
2974-1659 2974-1659 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Kamouraska
2974-1667 2974-1667 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Kamouraska
2974-1758 2974-1758 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Roberval
2974-1766 2974-1766 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
2974-1790 2974-1790 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Drummond
2974-1816 2974-1816 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
2974-1824 2974-1824 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1832 2974-1832 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1881 2974-1881 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
2974-1899 2974-1899 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Rimouski
2974-1907 2974-1907 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
2974-1931 2974-1931 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Québec
2974-1949 2974-1949 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Bedford
2974-2046 2974-2046 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Beauce
2974-2053 2974-2053 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
2974-2061 2974-2061 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-2079 2974-2079 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Longueuil
2974-2087 2974-2087 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Québec
2974-2095 2974-2095 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Chicoutimi
2974-2103 2974-2103 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Trois-Rivières
2974-2111 2974-2111 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Chicoutimi
2974-2145 2974-2145 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Québec
2974-2160 2974-2160 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Saint-François
2974-2178 2974-2178 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Saint-François
2974-2269 2974-2269 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Saint-Maurice
2974-2285 2974-2285 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Hull
2974-2293 2974-2293 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Québec
3088-4241 3088-4241 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Chicoutimi
3088-4290 3088-4290 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-4795 3088-4795 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-4829 3088-4829 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5008 3088-5008 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5016 3088-5016 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5024 3088-5024 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5032 3088-5032 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5040 3088-5040 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-5057 3088-5057 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5065 3088-5065 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5073 3088-5073 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5081 3088-5081 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5099 3088-5099 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5156 3088-5156 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5164 3088-5164 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Chicoutimi
3088-5172 3088-5172 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5180 3088-5180 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Laval
3088-5198 3088-5198 QUEBEC INC.	1993 04 22	Laval
3088-5206 3088-5206 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-Hyacinthe
3088-5214 3088-5214 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Terrebonne
3088-5339 3088-5339 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5347 3088-5347 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5370 3088-5370 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5388 3088-5388 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5404 3088-5404QUÉBEC INC.	1993 04 22	Beauharnois
3088-5412 3088-5412 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5420 3088-5420 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5438 3088-5438 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-5446 3088-5446 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5479 3088-5479 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Terrebonne
3088-5487 3088-5487 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Terrebonne
3088-5529 3088-5529 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Beauharnois
3088-5537 3088-5537 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Terrebonne
3088-5552 3088-5552 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Laval
3088-5560 3088-5560 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5610 3088-5610 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Terrebonne
3088-5628 3088-5628 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5651 3088-5651 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Rimouski
3088-5669 3088-5669 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Rimouski
3088-5677 3088-5677 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5685 3088-5685 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5693 3088-5693 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Trois-Rivières
3088-5701 3088-5701 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5719 3088-5719 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5727 3088-5727 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5735 3088-5735 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5743 3088-5743 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5750 3088-5750 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-5792 3088-5792 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5800 3088-5800 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Rouyn-Noranda
3088-5818 3088-5818 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5826 3088-5826 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-5834 3088-5834 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-5842 3088-5842 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-5859 3088-5859 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-5867 3088-5867 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Laval
3088-5875 3088-5875 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-5883 3088-5883 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-5917 3088-5917 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-5933 3088-5933 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Chicoutimi
3088-5941 3088-5941 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Beauharnois
3088-5958 3088-5958 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Laval
3088-5966 3088-5966 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-5982 3088-5982 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-François
3088-5990 3088-5990 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-François
3088-6006 3088-6006 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6014 3088-6014 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6022 3088-6022 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-6030 3088-6030 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Bonaventure
3088-6048 3088-6048 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6063 3088-6063 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6089 3088-6089 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6105 3088-6105 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montmagny
3088-6113 3088-6113 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Alma
3088-6121 3088-6121 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Richelieu
3088-6139 3088-6139 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Longueuil
3088-6162 3088-6162 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Saint-François
3088-6196 3088-6196 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-6204 3088-6204 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6212 3088-6212 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6220 3088-6220 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6238 3088-6238 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Richelieu
3088-6246 3088-6246 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-Hyacinthe
3088-6253 3088-6253 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Saint-Hyacinthe
3088-6261 3088-6261 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6279 3088-6279 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6337 3088-6337 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Alma
3088-6345 3088-6345 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-6352 3088-6352 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-6360 3088-6360 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-6386 3088-6386 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6394 3088-6394 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Longueuil
3088-6428 3088-6428 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Beauharnois
3088-6436 3088-6436 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette
3088-6469 3088-6469 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Rouyn-Noranda
3088-6493 3088-6493 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Joliette
3088-6501 3088-6501 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-6535 3088-6535 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3088-6543 3088-6543 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3088-6550 3088-6550 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3088-6600 3088-6600 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Saint-Hyacinthe
3088-6618 3088-6618 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Kamouraska
3088-6626 3088-6626 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Iberville
3088-6634 3088-6634 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6642 3088-6642 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6659 3088-6659 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6667 3088-6667 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6675 3088-6675 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-6683 3088-6683 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6691 3088-6691 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6725 3088-6725 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil
3088-6733 3088-6733 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-6741 3088-6741 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6758 3088-6758 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Richelieu
3088-6766 3088-6766 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montréal
3088-6782 3088-6782 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Terrebonne
3088-6824 3088-6824 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Hull
3088-6832 3088-6832 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Hull
3088-6840 3088-6840 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Hull
3088-6857 3088-6857 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6865 3088-6865 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6873 3088-6873 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6907 3088-6907 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-6931 3088-6931 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-6956 3088-6956 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil
3088-6972 3088-6972 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Iberville
3088-6980 3088-6980 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-6998 3088-6998 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
3088-7004 3088-7004 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Saint-Hyacinthe
3088-7038 3088-7038 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-7046 3088-7046 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-7053 3088-7053 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Iberville
3088-7061 3088-7061 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Longueuil
3088-7079 3088-7079 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Terrebonne
3088-7111 3088-7111 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-7137 3088-7137 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Beauharnois
3088-7145 3088-7145 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7178 3088-7178 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Laval
3088-7194 3088-7194 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Saint-Hyacinthe
3088-7202 3088-7202 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7236 3088-7236 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil
3088-7244 3088-7244 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Longueuil
3088-7251 3088-7251 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Terrebonne
3088-7269 3088-7269 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Laval
3088-7319 3088-7319 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7327 3088-7327 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Terrebonne
3088-7335 3088-7335 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Iberville
3088-7343 3088-7343 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-7350 3088-7350 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Saint-François
3088-7368 3088-7368 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Saint-François
3088-7376 3088-7376 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7384 3088-7384 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7400 3088-7400 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-7418 3088-7418 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-7426 3088-7426 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Montréal
3088-7434 3088-7434 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7442 3088-7442 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7459 3088-7459 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7467 3088-7467 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Hull
3088-7475 3088-7475 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Labelle
3088-7483 3088-7483 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Beauharnois
3088-7509 3088-7509 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Trois-Rivières
3088-7517 3088-7517 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil
3088-7533 3088-7533 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Saint-Hyacinthe
3088-7541 3088-7541 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Roberval
3088-7558 3088-7558 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Longueuil
3088-7566 3088-7566 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Kamouraska
3088-7574 3088-7574 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
3088-7590 3088-7590 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7624 3088-7624 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7632 3088-7632 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Iberville
3088-7640 3088-7640 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7665 3088-7665 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7673 3088-7673 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7681 3088-7681 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Rimouski
3088-7723 3088-7723 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7756 3088-7756 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Labelle
3088-7764 3088-7764 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7772 3088-7772 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Longueuil
3088-7780 3088-7780 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Drummond
3088-7798 3088-7798 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Hull
3088-7806 3088-7806 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7814 3088-7814 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-7822 3088-7822 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7830 3088-7830 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7897 3088-7897 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7947 3088-7947 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7962 3088-7962 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-7996 3088-7996 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8010 3088-8010 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8069 3088-8069 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-8093 3088-8093 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Labelle
3088-8119 3088-8119 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8143 3088-8143 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Terrebonne
3088-8150 3088-8150 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3088-8184 3088-8184 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Saint-Hyacinthe
3088-8200 3088-8200 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Longueuil
3088-8218 3088-8218 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8226 3088-8226 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8242 3088-8242 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-8267 3088-8267 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Chicoutimi
3088-8275 3088-8275 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Arthabaska
3088-8283 3088-8283 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Longueuil
3088-8424 3088-8424 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Saint-François
3088-8440 3088-8440 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Joliette
3088-8481 3088-8481 QUÉBEC INC.	1993 04 27	Montréal
3088-9018 3088-9018 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Saint-François
3088-9091 3088-9091 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-9166 3088-9166 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3088-9174 3088-9174 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3089-5791 3089-5791 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Chicoutimi
3089-5809 3089-5809 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Roberval
3089-5825 3089-5825 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Arthabaska
3089-5858 3089-5858 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Gaspé
3089-5874 3089-5874 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Abitibi
3089-5882 3089-5882 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Abitibi
3089-5890 3089-5890 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Baie-Comeau
3089-5908 3089-5908 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Roberval
3089-5940 3089-5940 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Québec
3089-5957 3089-5957 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Alma
3089-5965 3089-5965 QUÉBEC INC.	1993 04 26	Alma
3089-5973 3089-5973 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Montréal
3089-6021 3089-6021 QUÉBEC INC.	1993 04 29	Iberville
3089-6054 3089-6054 QUÉBEC INC.	1993 04 28	Québec
3089-6070 3089-6070 QUÉBEC INC.	1993 04 29	Chicoutimi
3089-6088 3089-6088 QUÉBEC INC.	1993 04 29	Québec
3089-6112 3089-6112 QUÉBEC INC.	1993 04 29	Québec
3089-6120 3089-6120 QUÉBEC INC.	1993 04 29	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3089-6187 3089-6187 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Québec
3089-6369 3089-6369 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Québec
3089-6393 3089-6393 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Québec
3089-6435 3089-6435 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Chicoutimi
3089-6450 3089-6450 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Hull
3088-5891 ABC TÉLÉCOM INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6527 LES ADJOINTS EN DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES B.D.A. INC. B.D.A. BUSINESS DEVELOPMENT ASSOCIATES INC.	1993 04 28	Montréal
3088-8499 AGENCE DE MANNEQUIN GPG INC. GPG MODEL MANAGEMENT INC.	1993 04 27	Montréal
3088-7863 AGENCE PASQUARELLI INC.	1993 04 28	Terrebonne
2974-2228 ALIMENTATION BROMONT INC.	1993 04 28	Bedford
3088-4233 ALIMENTS NATURELS BIO CHOIX INC.	1993 04 21	Laval
2974-2020 ALLIANCE MARINE CANADA INC.	1993 04 27	Abitibi
3088-5461 AMECO (CANADA) INC.	1993 04 22	Terrebonne
2974-2186 AMPÈRE-HEURE NÉRON INC.	1993 04 28	Beauce
3088-4217 APPLICATION REVEXT INC.	1993 04 21	Montréal
3088-7012 ARGYLL CAPITAL INC.	1993 05 01	Montréal
2973-6667 ATELIER GALERIE D'ART LABRECQUE INC.	1993 04 28	Trois-Rivières
3089-6062 BAR LAITIER L'OURS GLACÉ INC.	1993 04 29	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-5578 BELLINI INTERNATIONAL, AGENCE DE MANNEQUIN INC. BELLINI INTERNATIONAL, MODEL AGENCY INC.	1993 04 21	Montréal
3089-6328 BERGERIE DU FAUBOURG INC.	1993 04 29	Rimouski
3088-5768 LES BOISSONS ET ALIMENTS LE PALAIS DU PLAISIR INC.	1993 04 22	Montréal
3088-2963 BROCHETTERIE & PIZZERIA MILANO- GRACEFIELD INC.	1993 04 23	Montréal
3088-5495 BRODERIE ASIA INC. ASIA EMBROIDERY INC.	1993 04 21	Laval
3088-5594 CABITEC INC.	1993 04 22	Beauce
3088-7277 CAPITAL MONTÉRÉGIE INC.	1993 04 26	Montréal
3088-7988 CELLCO COMMUNICATIONS INC.	1993 04 27	Bedford
3089-6310 CENTRE DOUCE "HEURE" ET BIEN-ÊTRE INC.	1993 04 29	Québec
3088-7871 CENTRE D'AFFAIRES D'ARGENTEUIL INC.	1993 04 28	Terrebonne
3089-6013 CERVOL'ILES INC.	1993 04 29	Gaspé
3088-5644 LE CLAIR MONT RESTAURANT INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-7293 LES CLÔTURES ET PISCINES BO-DE-COR INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7087 CLUB AÉROMAX INC.	1993 04 26	Longueuil
3089-5999 CLUB CAPILLAIRE INTERNATIONAL J. PAUL SASSEVILLE & GEORGES BRANQUART INC.	1993 04 29	Québec
3089-6047 COEBA CONSEILLERS EN BÂTIMENT INC.	1993 05 01	Québec
2974-2236 COIFFURE RENALDI INC.	1993 04 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3089-5783 COLLECTION EDUC-ENFANTS INC.	1993 04 27	Québec
3088-7939 COMMUNICATION CRÉATIVE TRIADE LTÉE	1993 04 27	Montréal
3089-6203 COMPOSANTES HI-TECH INC.	1993 04 30	Beauce
3088-6485 CONCEPT ADATECK INC.	1993 04 26	Joliette
3089-6039 CONSTANT LEPAGE INC.	1993 04 28	Gaspé
3088-9075 CONSTRUCTION JOCELYN MASSICOTTE INC.	1993 04 30	Trois-Rivières
2974-1808 CONSTRUCTION J.S. MARTIN ASS. INC.	1993 04 22	Trois-Rivières
2974-2277 CONSTRUCTION MARIO PARENT INC.	1993 04 28	Richelieu
3088-6071 CONSTRUCTION NOELCO INC.	1993 04 22	Beauharnois
3088-4209 CONSTRUCTION REGYMAR INC.	1993 04 21	Longueuil
3088-8762 CONSTRUCTION TONY RENDA (1993) LTÉE	1993 04 28	Montréal
2974-2244 CONSTRUCTION VITAL LAVOIE INC.	1993 04 28	Québec
2974-2129 CONSTRUCTIONS DEVLOR INC.	1993 04 27	Laval
3088-7103 LES CONSTRUCTIONS FRANÇOIS DEMUY INC.	1993 04 26	Joliette
3088-7731 LES CONSTRUCTIONS JEAN-GUY BOSSÉ INC.	1993 04 26	Kamouraska
3088-5289 LES CONSTRUCTIONS J. TURMEL INC.	1993 04 21	Saint-François
3088-6923 LES CONSTRUCTIONS MANRIC INC.	1993 04 22	Joliette
2973-6873 LES CONSTRUCTIONS PRINCEVILLE INC.	1993 04 21	Arthabaska
3088-8036 LES CONSULTANTS PÉTROLIERS PÉPIN INC.	1993 04 27	Montréal
2974-1683 CONTRÔLE KALITECH INC.	1993 04 23	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-6451 LES CONTRÔLES D'ACCÈS TECHNIQUES DE MONTRÉAL INC.	1993 04 27	Montréal
2974-1709 CORDONNERIE VAL D'OR INC.	1993 04 23	Abitibi
3088-7392 LA CORPORATION DES EMPLOYÉS DE E.R.D.	1993 04 26	Joliette
3089-6419 COUPEX (1993) INC.	1993 05 01	Roberval
3088-4225 COUTURE CARLYLE INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4274 CRÉATIONS JESSIE-JAMES INC.	1993 04 22	Montréal
3088-8051 CRÉMERIE PLAISANCE INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-7525 LES CUISINES JUSTIN INC.	1993 04 26	Joliette
3088-8770 DÉPANNEUR RAYMOND GILBERT INC.	1993 04 28	Chicoutimi
3088-6519 DÉPISTAGE MÉTROPOLITAIN INC.	1993 04 28	Montréal
3088-7129 LES DÉVELOPPEMENTS PIEMAR INC.	1993 04 27	Laval
3088-6774 DIFFUSIONS SPIRITO PER L'UOMO INC.	1993 04 22	Montréal
2974-2012 DISTRIBUTION MARLY INC.	1993 04 27	Québec
2973-7079 DISTRIBUTION PESSO INC.	1993 04 21	Drummond
3088-6709 DISTRIBUTION SANIPAC INC.	1993 04 26	Terrebonne
3088-7848 DISTRIBUTION SYLVIE MORIN INC.	1993 04 26	Baie-Comeau
3088-8457 DISTRIBUTIONS CLIMAVENT INC.	1993 04 27	Richelieu
3088-6816 DUNETCO DISTRIBUTION INC.	1993 04 22	Joliette
2973-5206 D. BEAUX-CHALETS INC.	1993 03 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-7715 LES ÉCURIES PROTECH INC.	1993 04 27	Joliette
3088-6881 ÉLECTRICITÉ CENTRAL-TECH INC.	1993 04 23	Drummond
3088-8614 LES ENTREPRISES BELLEROSE (MB) INC.	1993 04 28	Laval
3089-6179 LES ENTREPRISES CASHMAN KADRI INC.	1993 04 29	Québec
3088-6410 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES JACQUES ROSS INC.	1993 04 26	Baie-Comeau
3088-7699 LES ENTREPRISES PATRICK PLOURDE INC.	1993 04 27	Rimouski
3088-9042 LES ENTREPRISES YVON CONSTANTINEAU INC.	1993 04 28	Terrebonne
3088-7301 ENTRETIENS ORBIT INC. ORBIT MAINTENANCE INC.	1993 04 26	Montréal
3088-6899 ÉQUIPEMENT DE BOULANGERIE D.R. INC.	1993 04 23	Longueuil
3088-8192 ETARCO QUÉBEC LTÉE ETARCO QUÉBEC LTD.	1993 04 28	Montréal
3088-7616 EXCAVATION DEBLEX INC.	1993 04 26	Bedford
3089-6443 FERME CAP-ROND INC.	1993 04 30	Québec
3088-6154 FERME FELAULE INC.	1993 04 23	Kamouraska
2973-6816 FERME JACQUES LECLAIR INC.	1993 04 20	Drummond
2973-6931 FERME MONTPLAISIR INC.	1993 04 27	Trois-Rivières
3088-7152 FERME NATUROBEC INC.	1993 04 26	Joliette
2973-6634 FERME PICDUR INC.	1993 04 19	Saint-Maurice
3089-6294 FERME PORCEL INC.	1993 04 29	Beauce
2973-6865 LES FIBRES DE VERRE STELLA INC.	1993 04 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-5271 LES FILMS LA TAUPE MAUVE INC.	1993 04 22	Montréal
3088-7020 FOURCHETTE EXPRESSE INC.	1993 04 23	Montréal
3088-6303 FRANCMAR INTERNATIONAL INC.	1993 04 22	Montréal
3088-8259 FURNEX INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-6097 GARAGE AMIS-PRO INC.	1993 04 23	Abitibi
3088-6170 GARAGE L.R. PRATT INC.	1993 04 23	Montréal
3088-8465 GASTON LAURENT INC.	1993 04 27	Saint-François
3089-6302 GAZZIZÉBO QUÉBEC INC.	1993 04 27	Drummond
3088-8473 GESTION 3050 SHERBROOKE INC.	1993 04 27	Saint-François
3088-8101 GESTION ACDEV INC.	1993 04 27	Montréal
3089-6096 GESTION AÉRO ST-AUGUSTIN INC.	1993 04 29	Québec
3088-8044 GESTION BRISEBOIS, LORRAIN ET ASSOCIÉS INC.	1993 04 27	Montréal
3089-6336 GESTION CLAUDE ET DOLORÈS INC.	1993 04 29	Kamouraska
3088-8002 GESTION CLAUDE PATRY INC.	1993 04 27	Laval
2974-1675 GESTION DANIEL LEBLANC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1956 GESTION DAPIERVA INC.	1993 04 26	Arthabaska
3088-6055 GESTION DE VOUVRAY LTÉE	1993 04 22	Laval
2974-1741 GESTION F. GAGNON INC.	1993 04 26	Beauce
3088-6717 GESTION GERVAISE ET GILLES INC.	1993 04 26	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3089-6427 GESTION G.J.H.P. (1993) INC.	1993 05 01	Roberval
3088-8127 GESTION INFO-AUTO M.R. INC.	1993 04 28	Beauharnois
3088-7582 GESTION J.L.T. UNIVERSELLE INC.	1993 04 26	Drummond
3088-6147 GESTION MICHEL MONTARULI INC.	1993 04 23	Laval
2974-1717 GESTION MICHEL & PIERRE LANGLOIS INC.	1993 04 23	Québec
3088-6790 GESTION M.P.S. INC.	1993 04 22	Bedford
2974-1972 GESTION PARA INC.	1993 04 26	Montmagny
3088-8234 GESTION PIANOR LTÉE	1993 04 27	Arthabaska
2974-1964 GESTION PLUS-VALUE INC.	1993 04 26	Arthabaska
2974-1733 GESTION RENALD LESSARD INC.	1993 04 26	Beauce
3089-6138 GESTION SAVOIE BÉDARD INC.	1993 04 29	Québec
2974-2251 GESTION TONY FOURNEL INC.	1993 04 28	Québec
3089-6146 GESTION T.V.R. INC.	1993 04 29	Québec
2974-1725 GESTION VIATEUR BOILY INC.	1993 04 26	Beauce
3088-7855 LES GESTIONS MODE DE VIE GPG INC. GPG LIFE-STYLE MANAGEMENT INC.	1993 04 28	Montréal
3088-5776 GROUPE CONSEIL PROGESCUR INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-5305 GROUPE MONTCALM S.A. INC.	1993 04 22	Joliette
3088-5313 LE GROUPE TECH-NEIGE INC.	1993 04 22	Laval
3088-6915 LES HABITATIONS DANIREMAR INC.	1993 04 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-2194 LES HABITATIONS M.B.A. INC.	1993 04 27	Québec
3088-7889 HINO MONTRÉAL INC.	1993 04 27	Montréal
3088-5602 INFORMATION TECHNOLOGIES INTÉGRATION (ITI) INC.	1993 04 21	Montréal
3088-6329 INNOVATIONS COMPTOIRS + INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-6477 LES INSTRUMENTS D'OPTIQUE PRO SCAN INC. PRO SCAN OPTICAL INSTRUMENTS INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-6808 INVESTIGROUPE MDR INC.	1993 04 22	Saint-François
3088-9059 INVESTISSEMENTS C.A.D.O. INC. C.A.D.O. INVESTMENTS INC.	1993 04 28	Montréal
3088-5974 JOURNAL LE RICHELIEU INC.	1993 04 22	Iberville
3088-6568 JURIS CONSEIL CORPORATIF F.F. INC.	1993 04 28	Montréal
3088-5545 K.K. CARROSSERIE & MÉCANIQUE INC. K.K. AUTO BODY & MECHANIC INC.	1993 04 22	Laval
3088-7749 LAVAL MOBILITÉ INC.	1993 04 26	Laval
2974-1865 LE GROUPE TYPE INC.	1993 04 26	Frontenac
3088-8085 LÉOPOLD LEFEBVRE CONCEPTEUR (MÉCANIQUE ET BÂTIMENTS) INC.	1993 04 27	Montréal
3088-5297 LOCATION DE MOTONEIGES HAUTE-MATAWINIE INC.	1993 04 22	Joliette
3088-4811 LUXWIN INC.	1993 04 21	Montréal
3088-7285 L.J. EXCAVATION INC.	1993 04 26	Montréal
3088-4258 MAGASIN " KIDS FOR LESS " INC.	1993 05 01	Montréal
3088-6287 MARIO PATATE LTÉE	1993 04 22	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-7228 MECHAN INDUSTRIEL INC.	1993 04 26	Longueuil
2974-2202 MEGATECH SIMULATIONS INC.	1993 04 27	Québec
3088-7095 MEUBLES LARCO INC.	1993 04 26	Saint-Hyacinthe
2973-6725 MINI-GOLF ONYX INC.	1993 04 23	Baie-Comeau
3089-6195 MODE BENICASTOR INC.	1993 04 29	Québec
3088-8135 MULTI RECYCLAGE S.D. INC.	1993 04 28	Laval
3088-6402 MULTIVISION PSD INFORMATIQUE INC.	1993 04 23	Longueuil
3088-7160 PÂTISSERIE MATANAISE (1993) INC.	1993 04 26	Rimouski
3088-5503 PAVAGE MANCO INC. MANCO PAVING INC.	1993 04 21	Montréal
2973-6626 PÊCHEUR DE L'ATLANTIQUE INC.	1993 04 19	Joliette
2973-6642 LES PEINTURES MAURICIENNES MT INC.	1993 04 19	Trois-Rivières
3088-7657 PELE SPORTS INC.	1993 04 26	Terrebonne
3088-5784 LA PERLE MARINE INC.	1993 04 22	Richelieu
3088-5586 PÉTRO-GAB INC.	1993 04 22	Longueuil
2974-1691 PIÈCES D'AUTO J.L.D. INC.	1993 04 23	Rouyn-Noranda
2974-1873 PIÈCES MACHINERIE J.L. INC.	1993 04 26	Québec
3088-7905 LES PIERRES RIVIERA INC. RIVIERA STONES INC.	1993 04 27	Montréal
3088-6311 PLACEMENTS LES ARDIÈRES INC.	1993 04 22	Laval
3088-6295 PLACEMENTS LES GIRAUDIÈRES LTÉE	1993 04 22	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-6964 LES PLACEMENTS LUCETTE LAGUEUX INC.	1993 04 26	Longueuil
2974-1857 PLACEMENTS MIMARKA INC.	1993 04 26	Montréal
3088-5362 POISSONNERIE VIA MARE INC.	1993 04 22	Montréal
2974-2152 PRAGMASYS INFORMATIQUE INC.	1993 04 27	Québec
3089-6005 PRODUCTION ROBERT ET MADO INC.	1993 04 29	Québec
2974-1840 QUELOZ & ASSOCIÉS INC.	1993 04 26	Québec
2973-6857 QUILLORAMA LA MALBAIE INC.	1993 04 21	Charlevoix
3088-5263 QUINCAILLERIE DÉCOR PLUS INC.	1993 04 22	Hull
2973-6733 RANCH DU BOCAGE DE LA MATAPÉDIA INC.	1993 04 23	Rimouski
3088-7913 RÉCEPTIONS ST-EUSTACHE INC.	1993 04 27	Terrebonne
3088-7970 REPROQUATRE INC.	1993 04 27	Longueuil
2974-2004 RESTAURANT CHEZ TI-GUS INC.	1993 04 27	Kamouraska
2974-2137 RESTAURANTS KENTUCKY QUÉBEC LTÉE	1993 04 27	Longueuil
3088-7707 RESTAURATION G.F. INC.	1993 04 27	Iberville
3089-5833 RESTO CRISTAL INC.	1993 04 27	Québec
3088-8028 RICHARD GIROUX, COURTIER INC.	1993 04 27	Longueuil
3088-8507 ROBERT ACKERMANN INC.	1993 04 27	Montréal
3088-5511 R. SOO IMPORT/EXPORT INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5321 SALON DE QUILLES VOLTA INC.	1993 04 22	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-2210 SÉLECT TECHNOLOGIE ACCÈS RÉACTION (S.T.A.R.) INC.	1993 04 27	Chicoutimi
3088-7186 SERGE GIRARD, DÉCOR SOL INC.	1993 04 27	Longueuil
3088-9026 SERVIBAC INC.	1993 04 28	Saint-Hyacinthe
2974-1915 LES SERVICES ACUNIS INC.	1993 04 26	Québec
3088-5396 LES SERVICES DE CONSTRUCTION MEDFORD INC.	1993 04 22	Longueuil
3088-6444 LES SERVICES D'ENTRETIEN ARANCO INC.	1993 04 23	Montréal
3088-7608 LES SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER LABEUR INC.	1993 04 26	Joliette
3088-6378 SERVICES INFORMATISÉS DE VENTE ET D'ACHAT. S.I.V.A.C. INC.	1993 04 23	Terrebonne
3088-9034 SOCON (1993) INC.	1993 04 28	Montréal
2973-7467 SODAL INC.	1993 04 23	Chicoutimi
3088-7921 SUPER MARCHÉ ASTORIA INC.	1993 04 27	Montréal
3088-4787 TÉLÉ-INSPECTION D. G. INC.	1993 04 22	Montréal
3089-6286 TEXTILES FOUNTAIN SET (MONTRÉAL) LTÉE FOUNTAIN SET TEXTILES (MONTRÉAL) LTD.	1993 04 29	Montréal
3088-4779 TOP GYM INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4282 TRANSPORT GÉNÉRAL J.N. RAICHE INC.	1993 04 22	Drummond
3089-5817 TRANSPORT M.G.M.S. INC.	1993 04 28	Roberval
3088-5636 TRANSPORT S. PERRON INC.	1993 04 23	Beauce
2974-1642 TRANSPORT TONY BRIGGS INC.	1993 04 23	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2973-6824 TRANSPORTS RHÉAL GAGNON INC.	1993 04 23	Alma
2974-2038 TRANSPORTS ROGER POULIOT INC.	1993 04 27	Montmagny
3088-4266 VARIÉTÉS ST-ANTOINE INC.	1993 04 22	Beauharnois
2973-7087 VITRES AUTOS ACTION INC.	1993 04 21	Drummond
3088-8077 VOYAGES ESPACE BLANC INC.	1993 04 27	Longueuil
3088-4852 YOUCO INC.	1993 05 01	Montréal
4908		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1361-1413 AGENCE CLAUDE LATENDRESSE INC.	1975 01 09	1993 04 16	DISTRIBUTIONS DE PRODUITS DE QUINCAILLERIE ANGÈLE LATENDRESSE INC.
1174-5213 BEAUCE AUTOMOBILE INC.	1964 01 28	1993 04 26	
1249-9455 COUVERTURES DESJAN INC.	1970 09 09	1993 04 19	
1634-6371 FERMES BOULAIS (1979) INC.	1979 03 15	1993 03 24	
1186-1192 HAMEL INC.	1967 03 15	1993 04 23	
1208-1436 HENRI A. LAFORTUNE INC.	1971 02 05	1993 03 29	
1151-7414 JEAN-GUY LEGAULT INC.	1965 06 25	1993 04 19	
1637-1643 LECHESNE INC.	1979 06 21	1993 04 23	
1262-0324 MARCEL GARON INC.	1963 04 24	1993 04 16	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1463-3184 MÉCANIQUE DUBÉ LTÉE	1975 11 27	1993 04 19	CHAUFFAGE ET CLIMATISATION MODERNE (OUTAOUAIS) INC.
1226-4461 MORISSETTE & VAILLANCOURT INC.	1971 12 20	1993 04 15	LES PLACEMENTS JEAN VAILLANCOURT INC.
1334-7596 OVILA THIBOUTOT INC.	1973 07 09	1993 04 13	
1337-7817 SPORTS MONTROY INC.	1973 08 23	1993 04 19	
1475-2745 VICROULAN INC.	1977 03 16	1993 04 23	

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4909

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3089-6377 3089-6377 QUÉBEC INC.	GESTION G.J.H.P. INC. COUPEX INC.	1993 05 01	Roberval
3089-6161 COMALORE LTÉE	COMALORE LTÉE 2972-0570 QUÉBEC INC. 2972-3657 QUÉBEC INC.	1993 05 01	Rimouski
3089-6351 LES CONSULTANTS V.P.M. INC.	LES CONSULTANTS V.P.M. INC. GESTION D. STP. INC.	1993 05 01	Québec
3089-6229 CULTURES H. DOLBEC INC.	LES PATATES SIMON GARNEAU INC. CULTURES A. & G. INC. CULTURES H. DOLBEC (1985) INC.	1993 05 01	Québec
3089-6344 DALFEN LTÉE DALFEN'S LIMITED	DALFEN LTÉE 2970-6660 QUÉBEC INC.	1993 04 30	Montréal
2973-7061 FERME A. HAMELIN INC.	FERME A. HAMELIN INC. FERME ARGÉRI INC.	1993 04 16	Beauharnois
3089-6385 GRANIT BUSSIÈRE INC.	GROUPE POLYCOR INC. GRANIT BUSSIÈRE INC.	1993 04 30	Mégantic

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3089-6104 LE GROUPE INVESTI-TELLE INC.	LE GROUPE INVESTI-TELLE INC. GESTION GI-CHA INC.	1993 04 30	Québec
2973-6691 LES GRUES A.E. LEBLANC INC. A.E. LEBLANC CRANE INC.	LES TRANSPORTS A.E. LEBLANC INC. LES GRUES A.E. LEBLANC INC.	1993 04 09	Montréal
2973-7046 MÉTAUX OUVRÉS ALFA INC.	MÉTAUX OUVRÉS ALFA INC. GESTION DOMENICO RUBERTO INC. GESTION JEAN TÉOLIS INC.	1993 04 17	Montréal
2973-7038 LES PLACEMENTS BENOIT LEVESQUE LTÉE	RADIO ROBERVAL INCORPORÉE LES PLACEMENTS BENOIT LEVESQUE LTÉE	1993 04 17	Roberval
2974-1923 TRANSPORT CABANO-KINGSWAY INC. CABANO-KINGSWAY TRANSPORT INC.	TRANSPORT CABANO-KINGSWAY INC. TRANSPORT CABANO INC. BEAUCE EXPRESS INC. LOCATION ORLÉANS INC.	1993 04 25	Québec

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4910

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1864-6554 1864-6554 QUÉBEC INC.	1982 12 17	1993 04 16	du capital-actions
2314-4652 2314-4652 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1993 04 19	du capital-actions
2314-5709 2314-5709 QUÉBEC INC.	1984 12 21	1993 04 19	de la dénomination sociale: SERVI-SAG INDUSTRIEL INC.
2413-3944 2413-3944 QUÉBEC INC.	1986 03 05	1993 04 19	du capital-actions
2416-4840 2416-4840 QUÉBEC INC.	1986 05 15	1993 03 26	du district: Labelle
2436-8003 2436-8003 QUÉBEC INC.	1986 08 01	1993 04 08	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CAFRAN INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2532-9996 2532-9996 QUÉBEC INC.	1987 11 18	1993 04 19	de la dénomination sociale: LE PALACE ST-JEAN INC.
2548-9089 2548-9089 QUÉBEC INC.	1988 02 19	1993 03 24	du district: Terrebonne
2626-2139 2626-2139 QUÉBEC INC.	1988 09 02	1993 04 22	du district: Montréal
2632-2842 2632-2842 QUÉBEC INC.	1988 11 29	1993 04 28	du district: Frontenac
2637-4538 2637-4538 QUÉBEC INC.	1989 02 27	1993 04 26	de la dénomination sociale: PLACE BEAUCEVILLE INC.
2745-2333 2745-2333 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1993 04 26	de la dénomination sociale: HABITATIONS MAJO INC.
2757-3021 2757-3021 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1993 04 28	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENT UNITED BROTHER'S INC. UNITED BROTHER'S INVESTMENT INC.
2846-0053 2846-0053 QUÉBEC INC.	1990 12 06	1993 04 29	1) du district: Montmagny 2) du capital-actions 3) des dispositions
2856-9234 2856-9234 QUÉBEC INC.	1991 05 08	1993 04 26	de la dénomination sociale: SERVICES QUEGESCO INC.
2859-1154 2859-1154 QUÉBEC INC.	1991 06 14	1993 04 14	de la dénomination sociale: QUINCAILLERIE LAVAL (1993) LTÉE
2863-5985 2863-5985 QUÉBEC INC.	1991 08 30	1993 04 19	du capital-actions
2946-4906 2946-4906 QUÉBEC INC.	1991 12 18	1993 04 28	1) de la dénomination sociale: FERME R.C.R. INC. 2) du district: Iberville
2946-9335 2946-9335 QUÉBEC INC.	1992 01 07	1993 04 15	du district: Longueuil
2952-3818 2952-3818 QUÉBEC INC.	1992 04 28	1993 04 22	1) de la dénomination sociale: DÉCOR LOGIQUE INC. 2) du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2953-5945 2953-5945 QUÉBEC INC.	1992 04 29	1993 04 26	du district: Baie-Comeau
2967-0817 2967-0817 QUÉBEC INC.	1992 12 15	1993 04 14	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENTS DENIS BEAUBIEN INC.
2967-7499 2967-7499 QUÉBEC INC.	1992 12 11	1993 04 16	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions
2969-0179 2969-0179 QUÉBEC INC.	1993 01 22	1993 04 15	de la dénomination sociale: LES BÂTISSEURS DU CASTEL INC.
2969-5772 2969-5772 QUÉBEC INC.	1993 02 01	1993 04 19	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES LEANDRE CHARBONNEAU INC. LEANDRE CHARBONNEAU ENTERPRISES INC. 2) du district: Richelieu
2971-1454 2971-1454 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 15	de la dénomination sociale: LE POUTINIER (1993) INC.
2972-8417 2972-8417 QUÉBEC INC.	1993 03 08	1993 04 27	de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES CABANON CONCEPT MODULAIRE R.P. INC.
2974-2061 2974-2061 QUÉBEC INC.	1993 04 26	1993 04 29	de la dénomination sociale: GROUPE T.V.R.S.B. INC.
2737-0345 ACCÈS SECRÉTARIAT INC.	1989 10 11	1993 04 30	de la dénomination sociale: ACCÈS COMPTABILITÉ INC.
2869-8827 ACME SIGNALISATION INC.	1992 01 01	1993 04 19	du district: Québec
2737-0642 LES ASSURANCES TREMBLAY ET DIONNE INC.	1989 10 13	1993 04 29	de la dénomination sociale: GROUPE ASSURANCES 5000 (1993) INC.
2957-4027 LES ATELIERS MÉCANIQUE B ET B INC.	1992 06 25	1993 04 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2616-9367 AUBERGE TOUREL INC.	1988 04 15	1993 04 27	de la dénomination sociale: 2616-9367 QUÉBEC INC.
2755-6778 AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE INC.	1990 07 01	1993 04 26	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2952-8064 AUTOMOBILES ROBERGE LINCOLN MERCURY LTÉE	1992 04 01	1993 04 23	du capital-actions
1479-5538 LES BÉTONS D'ARGENTEUIL INC.	1977 07 18	1993 04 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2842-8969 BIOREX INC.	1990 10 24	1993 04 23	du capital-actions
1644-5363 BOIS EXPANSION INC.	1980 05 12	1993 04 16	des restrictions à l'activité
1282-6947 B. DENAULT INC.	1963 01 25	1993 04 15	du capital-actions
2849-3641 B.H.M. MÉDICAL INC.	1991 01 23	1993 03 25	1) du district: Saint-François 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2172-6617 CENTRE DENTAIRE B. MÉNARD INC.	1984 07 12	1993 04 15	de la dénomination sociale: CENTRE DENTAIRE MÉNARD, DAOUST INC.
1478-3344 CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT-MARIE INC.	1978 06 07	1993 04 26	1) de la dénomination sociale: CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT-MARIE INC. 2) des restrictions à l'activité
2169-9673 CÉRAMIQUE STE-CATHERINE (1984) INC.	1984 05 09	1993 04 15	du district: Montréal
1185-2902 CHARLES KIDD INC.	1967 02 28	1993 04 26	du capital-actions
1227-5780 LA CIE D'ÉLECTRONIQUE NORMEX LTÉE	1971 03 23	1993 04 15	de la dénomination sociale: NORMEX TÉLÉCOM INC.
1247-1033 CLAUDE LALONDE INC.	1972 02 09	1993 04 26	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2972-1073 CLUB AGRI-PIÈCES M.R. INC.	1993 02 16	1993 03 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
2864-3278 CLUB DE GOLF SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.	1991 08 30	1993 04 19	de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS PAJANI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2425-4864 COMMUNI-CÂBLE INC.	1986 12 22	1993 04 16	du capital-actions
3086-8707 COMPAGNIE D'EXPERTS EN SINISTRES FRONTIER (MONTRÉAL) LTÉE	1993 03 11	1993 04 16	de la dénomination sociale: LES EXPERTISES DANIEL VAUDEVILLE INC.
1116-3615 LA COMPAGNIE SUSS WOODCRAFT LTÉE	1964 03 24	1993 04 15	de la dénomination sociale: 1116-3615 QUÉBEC INC.
2841-8341 COMPLEXE LE FLEURALIE INC.	1990 08 22	1993 04 23	de la dénomination sociale: CHÂTEAU BEAURIVAGE INC.
2960-7850 CONSTRUCTION BLAIS-RIOUX INC.	1992 08 27	1993 04 22	1) de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS ÉCOTHERME INC. 2) du district: Terrebonne
2756-8484 LES CONSTRUCTIONS G.P. MARCOTTE INC.	1990 05 22	1993 04 16	du district: Montréal
2868-8786 LES CONTENEURS DE BEAUCE POULIN & FILS INC.	1991 12 01	1993 04 26	du capital-actions
2439-2805 CORPORATION INTAIR INC.	1986 08 06	1993 03 25	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions
2418-7841 DÉPANNÉUR JACQUES MORIN INC.	1986 08 05	1993 04 30	de la dénomination sociale: DÉPANNÉUR FAIRVIEW INC.
2864-1488 DÉPANNÉUR VIAGAZ R.D.S. INC.	1991 08 20	1993 04 16	de la dénomination sociale: DÉPANNÉUR BENCO R.D.S. INC.
2749-3758 LES DISTRIBUTIONS JEAN ROBITAILLE INC.	1990 02 26	1993 04 15	de la dénomination sociale: MULTI SERVICES ROBITAILLE INC.
2840-8516 DOMAINE LA SORBIÈRE (1991) INC.	1990 10 01	1993 04 26	du capital-actions
2973-1601 D.S. ROUSSEL INC.	1981 03 20	1993 04 16	de la dénomination sociale: MICHEL ROY ALIGNEMENT INC.
2546-8729 ÉLECTRONIQUE MATTEAU (1988) INC.	1988 01 19	1993 04 15	du capital-actions
1465-0089 LES ENTREPRISES ALFRED BOIVIN INC.	1976 02 20	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1367-5715 LES ENTREPRISES BOUFFARD & CHABOT INC.	1974 04 01	1993 04 16	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 9
2318-6703 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU LAC INC.	1985 03 27	1993 04 16	de la dénomination sociale: 2318-6703 QUÉBEC INC.
1860-2540 LES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROLLAND PAQUETTE INC.	1982 08 05	1993 04 15	du capital-actions
2153-2395 LES ENTREPRISES LUSSIER & GALLANT INC.	1983 03 25	1993 03 29	du district: Joliette
1331-4265 LES ENTREPRISES MAURICE GUAY INC.	1973 04 17	1993 04 19	du capital-actions
1321-3541 LES ENTREPRISES TRANSCONTINENTALES LTÉE	1960 09 13	1993 04 26	1) de la dénomination sociale: PAVAGE TRANS-CONTINENTAL LTÉE 2) du capital-actions
2330-4496 LES ÉQUIPEMENTS NUTRIVO INC.	1985 11 17	1993 04 29	1) de la dénomination sociale: GESTION 503 INC.
1365-0163 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET FORESTIERS J.G. INC.	1975 08 04	1993 04 23	du capital-actions
1626-9318 LES EXCAVATIONS PAYETTE LTÉE	1978 05 25	1993 04 15	du capital-actions
1356-2707 FABSPEC INC.	1974 04 30	1993 04 16	du capital-actions
2957-9273 FALTEC SCIENCE INC.	1992 07 09	1993 04 19	de la dénomination sociale: 2957-9273 QUÉBEC INC.
2412-0552 LA FERME GIROLOIS INC.	1986 02 13	1993 04 16	du capital-actions
1843-4910 GARAGE G.H. GOSSELIN INC.	1981 02 25	1993 04 16	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité
1158-3598 GEORGES NADEAU INC.	1962 04 25	1993 04 30	du capital-actions
2158-0253 GESTION ANDRÉ BERNIER INC.	1983 07 11	1993 04 16	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2752-1095 GESTION GAËTAN LACERTE INC.	1990 03 14	1993 04 15	du capital-actions
2311-6882 GESTION LALLIER INC.	1984 10 25	1993 04 26	du capital-actions
1856-1779 GESTION L.J. DESMARAIS INC.	1983 03 22	1993 04 27	du capital-actions
2527-2865 GESTION MICHEL LEGRAND INC.	1987 06 17	1993 04 15	du capital-actions
2159-2795 GESTION MOLARO LTÉE	1983 08 24	1993 04 15	du district: Longueuil
1275-5658 GESTION PASCAL INC.	1964 10 01	1993 04 14	du capital-actions
2527-2873 GESTION PHILIPPE LEGRAND INC.	1987 06 17	1993 04 15	du capital-actions
2545-8399 GESTION P.R.L. INC.	1988 02 26	1993 04 23	du capital-actions
2158-4735 LES GESTIONS LUCIEN BOUCHARD INC.	1983 07 22	1993 04 15	du capital-actions
1262-9283 GICAMAR INC.	1970 04 30	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2332-4841 GRANIGROUPE INC.	1985 12 18	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
1232-4349 GROUPE ASSURANCES 5000 INC.	1966 12 12	1993 04 29	de la dénomination sociale: ANATOLE DUFOUR INC.
2629-6335 GROUPE GENDRON LEFEBVRE INC.	1990 12 14	1993 04 16	de la dénomination sociale: GROUPE GENLEF INC.
1274-6798 LES HABITATIONS DU NOUVEAUBOURG INC.	1969 09 23	1993 04 30	du capital-actions
2962-0689 IMMEUBLES GENDRON LEFEBVRE INC.	1992 09 30	1993 04 16	de la dénomination sociale: IMMEUBLES CYFBEL LTÉE
2628-4695 INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC (1990) INC.	1988 11 25	1993 04 19	de la dénomination sociale: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC INC.
2757-1447 JACQUES CLAVIEZ INFORMATIQUE INC.	1990 05 30	1993 04 13	de la dénomination sociale: ÉDITIONS J. C. I. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1860-2177 JACQUES LEFEBVRE AUTO INC.	1982 08 02	1993 04 16	de la dénomination sociale: DANIA AUTO INC.
2746-3975 JARDITECH INC.	1990 12 16	1993 04 26	du capital-actions
2948-2353 KANA GARBO INC.	1992 02 11	1993 04 28	1) de la dénomination sociale: PHOTOGRAPHIE GARBO INC.
1472-6814 LUCIEN TURCOTTE & FILS INC.	1976 12 23	1993 04 26	du capital-actions
1273-0719 LUPIMAR INC.	1970 04 30	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
1478-2387 MAJELLA VAILLANCOURT INC.	1977 06 01	1993 04 27	du capital-actions
1162-7940 MANUFACTURIERS D'ACCESSOIRES MORTUAIRES LTÉE	1956 11 03	1993 04 16	du capital-actions
1237-5556 MARCHÉ BEL AIR INC.	1965 03 16	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
1647-7218 NUTRITION F.L. INC.	1980 09 24	1993 04 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
1116-4134 PAPIER REBUT CENTRAL INC.	1966 07 15	1993 04 16	du capital-actions
2171-3607 PAVILLON JOIE DE VIVRE INC.	1984 06 07	1993 04 23	du capital-actions
1142-3969 PÉLICAN INTERNATIONAL INC.	1968 01 15	1993 04 16	du capital-actions
2331-4404 PIERRE GARANT INC.	1985 11 29	1993 04 26	du capital-actions
2845-5764 PIZZÉDELIC INC.	1990 10 29	1993 04 19	du capital-actions
2752-2945 PLACEMENTS DANIEL BOUCHARD INC.	1990 03 16	1993 04 15	du capital-actions
2618-6098 LES PLACEMENTS ROBERT MARCIL INC.	1988 05 13	1993 04 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2527-1933 PLOMBERIE DESCHAMPS INC.	1987 06 16	1993 04 15	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1856-1878 LES PORTES A R D INC.	1982 03 22	1993 04 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2438-2053 POSTE DESTINATION INC.	1986 06 25	1993 04 15	du capital-actions
1368-5474 QUINCAILLERIE CENTRALE F.V. INC.	1974 07 11	1993 04 19	de la dénomination sociale: GESTION FERDINAND VINET INC.
2173-4553 RADIATEUR ST-JÉRÔME (1984) INC.	1984 08 08	1993 04 21	de la dénomination sociale: 2173-4553 QUÉBEC INC.
2160-6413 RÉSIDENTE FUNÉRAIRE MONGEAU LTÉE	1983 09 26	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2969-9501 RESSOURCES QUALITÉ LTÉE	1993 02 10	1993 04 16	de la dénomination sociale: RESSOURCES QUALITÉ LTÉE QUALITY RESOURCES LTD.
2974-2137 RESTAURANTS KENTUCKY QUÉBEC LTÉE	1993 04 27	1993 04 30	du capital-actions
2974-2137 RESTAURANTS KENTUCKY QUÉBEC LTÉE	1993 04 27	1993 04 30	du capital-actions
2964-6338 LE RESTO-BAR SCUSA INC.	1972 11 23	1993 03 24	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1125-0214 ROBERT INDUSTRIES INC.	1968 11 07	1993 04 23	1) du district: Laval 2) du capital-actions 3) des dispositions
1333-7167 ROULOTTES LANGLOIS INC.	1973 05 31	1993 04 23	du capital-actions
2967-8414 SIGNALISATION ACME (QUÉBEC) INC.	1992 12 15	1993 03 29	du capital-actions
2154-9183 SILO SUPÉRIEUR INC.	1983 05 06	1993 04 15	de la dénomination sociale: 2154-9183 QUÉBEC INC.
2638-9304 SYSTÈME INTÉRIEUR D.L. INC.	1989 02 10	1993 04 19	du district: Laval
1858-5448 TÉLÉBURO INC.	1982 06 01	1993 04 19	de la dénomination sociale: 1858-5448 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1368-6340 TÉLÉCABRE DES MILLE-ÎLES INC.	1974 07 24	1993 04 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
1851-7573 TRANSPORT ROCH MORIN INC.	1981 10 26	1993 04 26	du district: Drummond
4911			<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2973-6709 ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS INC.	1993 04 30	120, de la Station, Saint-Félix-de-Valois
2973-1932 ASSOCIATION DE MEMBRES ET AMIS POUR LA PROTECTION DE LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU LAC ST-FRANÇOIS	1993 04 27	23, rue King, Huntingdon
2973-6774 ASSOCIATION DE SOCCER CARIGNANOISE	1993 04 27	1523, chemin Chambly, Carignan
2974-1774 ASSOCIATION DES CRÉATEURS EN ART ANIMALIER ET NATURALISTE J.P.M.	1993 04 26	20, rue des Deux-Rapides, Sainte-Brigitte-de-Laval
2973-6808 ASSOCIATION DES QUÉBÉCOIS AIDANT LES QUÉBÉCOIS INC. ASSOCIATION OF QUEBECERS HELPING QUEBECERS INC.	1993 04 27	876, rue Ontario est, Montréal
2973-1767 ASSOCIATION EWE DE MONTRÉAL EWE ASSOCIATION OF MONTRÉAL	1993 04 30	8045, Bloomfield, app .12, Montréal
3089-5981 ASSOCIATION POUR LES ALLIAGES À MÉMOIRE DE FORME AMF	1993 04 29	768, rue Champagneur, Outremont
2973-4803 ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FIBROMYOSITE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE INC.	1993 04 27	154, Renard est, Rivière-au-Renard

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3087-6429 ASSOCIATION RÉGIONALE DE VOLLEYBALL DE MONTRÉAL	1993 04 30	Montréal
2973-6782 CLUB V.T.T. ARGENTEUIL (1993) INC.	1993 04 27	550, Terrasse Robillard, Saint-André Est
2973-6741 CLUB YACK DE VÉLO DE MONTAGNE DES BOIS-FRANCS INC.	1993 04 30	63, rue Girouard, Arthabaska
2973-6832 COMITÉ DE JUMELAGE D'OUTREMONT INC.	1993 04 28	215, avenue de l'Épée, Outremont
3089-5932 COMITÉ ENVIRONNEMENTAL SAINT-LIGUORI (C.E.S.L.) INC.	1993 04 28	611, rang de l'Église, Saint-Liguori
2973-6659 COMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT EAST BROUGHTON INC.	1993 04 28	297, rue Prévost, East Broughton
2973-6758 CONSEILS AUX USAGERS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTÉRÉGIE	1993 04 30	39, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
2973-6717 EFFORMATION JEUNESSE INC.	1993 04 30	501, chemin Ste-Béatrix, Sainte-Béatrix
3089-6401 FONDATION FÊTE D'ENFANT DÉDÉ INC.	1993 04 30	454, rue Franklin, Québec
3089-5916 FONDATION MAURICE MONIÈRE INC.	1993 04 28	810, rue Notre-Dame, Saint-Rémi
3089-5841 FONDS MICHELLE BRISSON INC.	1993 04 28	738, Paul Gauguin, Laval
3089-6153 GROUPE CORALIS QUÉBEC	1993 04 30	435, Carré Dieppe, Saint-Jean
2973-6675 HORIZON TRAVAIL ST-FÉLICIEN INC.	1993 04 28	Saint-Félicien
3087-6569 LA LIGUE DE HOCKEY RIVE-NORD INC. NORTH SHORE HOCKEY LEAGUE INC.	1993 04 27	40, rue Dufferin, Kirkland
2972-7849 MAISON D'ENTRAIDE POUR TOXICOMANES ET ALCOOLIQUES QUÉBEC C'EST L'AMOUR INC.	1993 04 29	7800, rue Maurice Duplessis, app.7, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2974-1980 MUSÉE MINÉRALOGIQUE ET MINIER DE THETFORD MINES	1993 04 27	671, boulevard Smith sud, Thetford Mines
3087-8540 OBSERVATOIRE 4 DE MONTRÉAL	1993 04 27	4757, Parthenais, Montréal
2973-6790 LES PROMOTIONS HIPPARQUE	1993 04 27	95, rang 4 ouest, Saint-Paul-de-la-Croix
2974-1626 REGROUPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SAUVEGARDE DU FAUBOURG HISTORIQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	1993 04 26	379, Latourelle, Québec
3089-5924 LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE SAINT-RÉMI INC.	1993 04 28	Saint-Rémi
2974-1998 THÉÂTRE DU PARADOXE	1993 04 27	33, avenue Ste-Geneviève, app. 2, Québec
4912		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2958-5916 AGRICULTURE LAVAL (A.G.R.I.L.)	1992 07 16	1993 04 30	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: 9
2955-1736 LE CAFÉ DE LA DÉBROUILLE	1992 06 18	1993 04 30	des objets
1641-5010 CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ESTRIE		1993 04 26	de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ESTRIE
1857-9318 COMITÉ PARRAINS-MARRAINES DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1982 09 16	1993 04 30	1) de la dénomination sociale: COMITÉ PARRAINS-MARRAINES DU K.R.T.B. 2) des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2968-9981 FONDATION MARIE-HUGUETTE ANCTIL-B ET BYBIANE HAMEL (MHABHA) INC.	1993 02 18	1993 04 27	de la dénomination sociale: FONDATION (MAHA) INC.
1844-3184 LA MAISON DES JEUNES QUINKA-BUZZ INC.	1981 03 18	1993 04 29	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2953-6083 MAISON INTERNATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE INC.	1992 05 01	1993 04 27	1) des objets 2) des dispositions
1639-5147 REFUGE DES NAUFRAGÉS INC.	1979 10 24	1993 04 30	1) du siège social: 424, rang Bois-Joly, Saint-Apollinaire 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
4913			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2157-5980 CLINIQUE D'ARCHITECTURE DE QUÉBEC	ACCÈS ARCHITECTURE	1983 11 25
4914		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2168-9591 AGENCE DE GARDE L'AURORE BORÉALE	1984 06 22	644, St-Germain ouest, Rimouski
2751-7176 L'ASSOCIATION CULTURELLE DES LACHANADIENS ET LACHANADIENNES DE MESSINIE-GRÈCE	1990 04 27	7715, rue de l'Épée, app. 4, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2959-2219 ASSOCIATION DE MUSIQUE COUNTRY DU QUÉBEC	1992 09 01	361, rue de l'Église, Verdun
1630-3448 BOUCHERIE DE PICARDIE INC.	1978 10 06	9445, rue Bourret, Charlesbourg
2643-4845 CLUB DB2-SQL / DS	1989 05 01	430, place Pageau, Laval
2419-3393 CLUB DES BOIS FRANCS DE MONTRÉAL INC.	1986 08 19	137, boulevard Belleroze ouest, Laval
1848-4030 CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CADEUL)	1981 07 13	Université Laval, Sillery
1360-3683 LES COOPÉRANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	1974 11 13	2475, boulevard Laurier, Sillery
2868-1039 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PAPINEAU	1991 10 29	502, rue Notre-Dame, Montebello
1840-0945 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DEUX-MONTAGNES	1980 10 22	3075, chemin Oka, bureau 6, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
2962-4186 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES SEIGNEURIES	1992 09 14	4040, rue Port Royal, Bécancour
1632-5284 LE DOMAINE J.C.L. INC.	1978 12 28	913, Montée Masson, Lachenaie
2323-2433 L'ÉGLISE BAPTISTE SPIRITUELLE DE MONT ZION	1985 09 19	382, rue Lafleur, app. 22, LaSalle
2965-0132 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE PENTECÔTE "MARANATHA"	1992 11 25	4426 A, rue Denis Papin, Saint-Léonard
2743-3754 FONDATION CHARLES-BRUNEAU	1990 02 12	5100, rue Sherbrooke est, bureau RC-15, Montréal
2952-5672 FONDATION DU CLUB DE SKI LE RELAIS	1992 03 18	9365, rue Grondin, Charlesbourg

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2969-5434 SERVICES DE GARDE LA RELÈVE	1993 02 01	134, rue Normand, Les Cèdres
2751-4868 SOCIÉTÉ DES SEPT GARDIENS., SECTION NO 10, QUÉBEC INC.	1990 05 08	325, rue de l'Espinay, Québec
4915		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du domicile légal — Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1118-2912 ACRES QUÉBEC LIMITÉE	1964 12 01	1501, avenue McGill College, bureau 2900, Montréal
2852-0153 ALERTE SIDA ET TOXIMANIE INC.	1991 04 22	1462, rue Panet, Montréal
1851-0214 L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE SUD	1981 10 23	53, de la Rabastalière est, Saint-Bruno-de-Montarville
2739-8007 ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUR LA MORT (ADEM)	1989 12 12	209, Ste-Catherine est, Montréal
2852-1029 ASSOCIATION DES FAMILLES DÉMUNIES DE MONTRÉAL	1991 03 14	4033, rue Masson, bureau 6, Montréal
2740-4433 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE DORION	1989 12 13	123, rue Dumont, Dorion
2736-1930 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE GARCEAU INC.	1989 09 21	370, chemin de Chambly, bureau 400, Longueuil
2953-4211 ASSOCIATION GAÉ/QUÉBEC INC.	1992 04 29	3636, Henri-Julien, app. 5, Montréal
2333-5573 ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN DROIT DU QUÉBEC	1986 01 21	2580, place de Granby, bureau 301, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1301-7496 LES ATELIERS DE MUSIQUE DE LAVAL INC.	1972 09 18	50, rue Talbot, Laval,
1843-0207 LA BERCELLE	1981 02 16	3535, chemin Royal, Beauport
1226-5211 BOULANGERIES MAXIE INC.	1970 12 10	6260, rue Victoria, Montréal
2953-4740 CENTRALE D'AIDE ET DE DÉPANNAGE OCCASIONNEL C.A.D.O. SHERBROOKE	1992 07 22	900, place Désormeaux, bureau 703, Sherbrooke
1635-6867 CENTRE ALTERNATIF LE COUP DE POUCE	1979 04 23	207, rue St-Vallier est, Québec
2843-4231 CENTRE DE CONSULTATION SUR LES NOUVELLES RELIGIONS (QUÉBEC)	1991 01 08	1190, chemin Ste-Foy, Québec
2850-3605 CENTRE LATINOAMÉRICAIN POUR L'INTÉGRATION FAMILIALE - CASA LATINA	1991 02 11	55, rue Dupras, Lasalle
2627-7863 CENTRE MARIE DE BÉTHANIE INC.	1988 11 02	88, rue Laurier, Baie-Comeau
1624-6167 CERCLE DE PROMOTION DES ARTS MARTIAUX DRUMMOND	1978 04 27	1550, rue St-Aimé, Drummondville
1129-0533 CHARLES DE WESTMOUNT LTÉE	1967 10 20	1010, de la Gauchetière ouest, bureau 900, Montréal
1846-2150 CINÉMA FEMMES MONTRÉAL	1981 05 11	555, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 1400, Montréal
2734-8648 CLUB CHINOIS DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC AFFILIÉ À L'UNION DES CHINOIS DU CAMBODGE AU CANADA	1989 08 29	1014, boulevard St-Laurent, bureau 1, Montréal
2157-1757 LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE "LES TOURBILLONS" DE RICHMOND INC.	1983 07 26	800, rue Gouin, Richmond
2643-0298 CLUB DES INITIÉS CHAMPIONS STE-ROSE DE LAVAL INC.	1989 04 10	1659, Michel Gamelin, Vimont, Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2539-9007 CLUB DES INITIÉS DE LONGUEUIL	1987 10 08	85, rue St-Charles ouest, Longueuil
1855-2018 CLUB OPTIMISTE MCMASTERVILLE INC.	1982 02 19	100, rue William, McMasterville
2949-1461 COMPAGNIE THÉÂTRALE MICHEL BEAUDIN	1992 03 16	274, St-Thomas, Longueuil
1369-8568 CONSTRUCTION J.G.G. INC.	1974 09 30	175, rue Debussy, Châteauguay
2868-3290 CORPORATION DE LA GARDERIE DE L'HÔPITAL D'YOUVILLE DE SHERBROOKE	1991 10 31	980, rue Belvédère sud, Sherbrooke
1297-6932 CRÉMERIE CARROUSEL INC.	1963 11 19	6260, rue Victoria, Montréal
2856-3609 ECO-VERTION INC.	1991 05 17	1605, 2 ^e Rang ouest, La Pocatière
2318-8469 L'ENFANT D'OR	1985 05 23	74 A, rue Principale, Lac-des-Aigles
1118-6293 ÉQUIPEMENT POUR MAGASINS BARCLAY LTÉE	1963 08 08	6260, rue Victoria Montréal
1338-4235 ERIKA DAY NURSERIES INC.	1972 03 27	1545, rue Decelles, Saint-Laurent
2846-1234 FONDATION BEATI	1990 12 11	1460, boulevard Crémazie est, Montréal
2155-5206 FONDATION NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE	1983 07 06	1425, rue Jarry est, Montréal
1636-5330 FORMOSUD	1979 05 28	195, chemin de Chambly, bureau 102, Longueuil
2740-3955 GARDERIE AUETISSATS	1989 11 30	30, rue Matishu, Mashteuiatsh

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1630-1640 GARDERIE AUX PETITES JOIES INC.	1978 12 06	290, rue du Séminaire, Chicoutimi
1860-9644 GARDERIE BÉBÉJOU	1982 09 13	179, Chemin de la Savane, Gatineau
1646-2236 GARDERIE BONJOUR	1981 01 13	65, rue Smith, Gatineau
1627-8343 GARDERIE CADET ROUSSELLE DE VALLEYFIELD	1978 10 11	301, Jacques Cartier, Valleyfield
1508-3447 GARDERIE CAMPAMUSE INC.	1978 01 05	265, boulevard Chèvremont, Île Bizard
1636-6593 GARDERIE CARCAJOU	1979 10 01	5100, rue Bossuet, Montréal
1841-5620 GARDERIE CHEZ FARDOCHE	1980 12 22	50, rue Rajotte, Drummondville
1641-1159 GARDERIE DE L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA	1980 04 09	687, avenue des Pins ouest, Montréal
1509-5615 LA GARDERIE DE L'UQAM	1978 10 11	2119, rue Jeanne-Mance, Montréal
1461-7971 GARDERIE DOLLARD INC.	1977 01 19	14, rue Quinn, Dollard-des-Ormeaux
1479-3376 GARDERIE DU BOIS JOLI	1977 08 24	893, rue du Rocher, Saint-Nicolas
2173-3365 GARDERIE D'ACTON VALE INC.	1984 08 21	1195, rue Ricard, Acton Vale
2162-3871 GARDERIE ÉDUCATIVE LA FORÊT ENCHANTÉE	1983 12 12	3 A, Hôtel de Ville, Warwick
1363-9596 GARDERIE ÉDUCATIVE LIMBOUR	1975 11 26	45, chemin des Érables, Gatineau
1854-2415 GARDERIE LA BERGERIE INC.	1982 01 20	2760, rue Barry, Brossard

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1506-4124 GARDERIE LA CULBUTE	1977 09 28	1450, Père Marquette, Trois-Rivières
1468-6760 LA GARDERIE LA NICHOUETTE	1976 12 15	12995, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges de Beauce
1624-4758 LA GARDERIE LA RITOURNELLE	1978 05 31	3545, chemin Royal, Beauport
1628-4721 GARDERIE LA SALOPETTE INC.	1978 07 20	28, rue des Cèdres, Saint-Étienne-de-Lauzon
2157-3712 GARDERIE LE PETIT PALAIS	1983 08 12	85, rue Notre-Dame est, Montréal
2750-6369 GARDERIE LES ABEILLES DESJARDINS	1990 03 28	4815, Gouin est, Montréal
1629-1361 LA GARDERIE LES COCCINELLES CHÉRIES	1979 03 29	10787, rue Berri, Montréal
1643-5752 GARDERIE LES PETITS CARILLONS	1980 08 13	6565, rue Marquette, Montréal
1841-0183 GARDERIE L'ENFANTERELLE	1980 11 21	8040, rue Mylène, Saint-François, Laval
2153-5430 GARDERIE MAISON "BELZA"	1983 07 07	5565, rue Jeanné-Mance, Montréal
1334-4049 GARDERIE MONT-JOLI INC.	1973 02 05	748, rue du Sanatorium, Mont-Joli
2159-9865 GARDERIE PATACHOU	1983 09 26	962, rue St-Jean-Baptiste, Ville Mercier
2151-5101 GARDERIE YESHIVA GEDOLA	1983 02 15	6155, chemin Deacon, Montréal
1644-6007 GARDERIE YOGI	1980 06 13	2287 A, rue Aladin, Vimont, Laval
2160-1505 GARDERIE "LA PETITE MARINE"	1983 12 07	334, boulevard Fiset, Sorel

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1180-7468 GESTION PAMAR INC.	1972 08 25	225, rue de l'Église, Saint-Elphège
2171-8416 GROUPE D'AIDE ET D'INFORMATION SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.	1984 07 19	4229, de Lorimier, Montréal
2431-4353 LE GROUPE FACE INC.	1987 03 30	95, boulevard Gaspé, Gaspé
2948-4458 INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION INTERCULTURELLES DE QUÉBEC (IRFIQ)	1992 02 12	2323, boulevard du Versant nord, bureau 117, Sainte-Foy
1358-3752 JEAN-PAUL ROYER LIMITÉE	1974 08 08	1378, rue Côté, Thetford Mines
1141-7458 LASCO LTD.	1960 02 26	3321, boulevard Dagenais ouest, bureau 101, Fabreville, Laval
1846-2333 LA MAISON DES JEUNES LA PARENTHÈSE	1981 06 19	164, avenue Proulx, Ville de Vanier
2868-6509 MATER (MOUVEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT RÉGIONAL)	1991 11 19	12110, 1 ^{re} Avenue est, Ville Saint-Georges
2971-2114 LES MÈRES-VEILLEUSES DE VAL D'OR	1993 01 21	901, 5 ^e Rue, Val d'Or
2758-5728 ORCHESTRE DE LA NOUVELLE FRANCE	1990 08 07	9400, boulevard St-Laurent, Montréal
2541-5282 ORGANISATION DES SERVICES D'AIDE AUX IMMIGRANTS DE VAL D'OR	1987 11 27	788, 1 ^{re} Avenue, Val d'Or
1354-5652 ??PANTALONS DA VINCI INC.	1974 02 19	5369, boulevard St-Laurent, bureau 301, Montréal
1627-6164 LE PATRO ROC-AMADOUR (1978) INC.	1978 06 20	2301, 1 ^{re} Avenue, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2754-4964 LES PRODUCTIONS LA SANG SÛR	1990 05 23	5121, rue St-Urbain, Montréal
2954-3980 REGROUPEMENT QUALITÉ DE VIE ST-HUGUES	1992 06 01	416, rue Notre-Dame, Saint-Hugues
2953-4997 LA RELANCE DES LOISIRS DE ST-CALIXTE (LANAUDIÈRE)	1992 05 04	145, rue Langlois, route rurale numéro 3, Saint-Calixte
1473-3182 LES SERVICES DE GARDE LA FARANDOLE	1977 08 10	405, 10 ^e Avenue, La Pocatière
3049-8547 SOCIÉTÉ INNOVATECH DU GRAND MONTRÉAL	1992 06 23	2020, rue University, bureau 1527, Montréal
1266-9438 SPISI SEPT-ÎLES INC.	1971 03 02	751, rue de la Rive, Sept-Îles
2751-7549 ZIG ZAG SKI	1990 04 27	275, rue Flanagan, Châteauguay
4916		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2948-3740 ASSOCIATION ACTION PLUS L.G.S.	1992 02 11	9
2954-1224 ASSOCIATION DE PARENTS DE JUMEAUX DE LANAUDIÈRE	1992 05 21	8
1281-2137 ASSOCIATION DES EAUX SOUTERRAINES DU QUÉBEC	1964 11 02	17
2751-7770 ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES DÉMUNIES DE MASKINONGÉ	1990 04 25	5
2644-7441 CLUB DE GOLF BALMORAL	1989 06 05	12

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1338-5307 CLUB MOTOS-NEIGE LES PANACHES DU LAC DU CERF	1972 05 19	7
1152-9914 CLUB SUMMERLEA INC.	1944 01 12	12
1848-4030 CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CADEUL)	1981 07 13	33
1339-0125 CONSTRUCTION INDUSTRIELLE PARKVIEW LTÉE	1973 08 27	3
1503-7310 ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC	1976 06 03	17
2861-6878 FONDATION MARCEL VAILLANCOURT POUR LA JEUNESSE LAVALLOISE	1991 08 12	12
2155-5206 FONDATION NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE	1983 07 06	5
2740-3955 GARDERIE AUETTISSATS	1989 11 30	7
1630-1640 GARDERIE AUX PETITES JOIES INC.	1978 12 06	10
1646-2236 GARDERIE BONJOUR	1981 01 13	6
2552-0289 GARDERIE LE JARDIN DE LA RELÈVE	1988 05 13	5
1334-4049 GARDERIE MONT-JOLI INC.	1973 02 05	9
1840-1158 GESTION LE COURS ST-PIERRE INC.	1980 10 27	5
2948-4458 INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION INTERCULTURELLES DE QUÉBEC (IRFIQ)	1992 02 12	7
2850-0452 MUSÉE D'ART DE MONT SAINT-HILAIRE	1991 01 28	7
1502-2841 LES PAVAGES DESROCHERS INC.	1976 02 23	4
1266-9438 SPISI SEPT-ÎLES INC.	1971 03 02	4

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de**1262-4060 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1262-4060 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 6 avril 1993

86585

Les procureurs de la compagnie,
ROY, DAGENAIS, ALLEN ET ASSOCIÉS

2160-7346 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2160-7346 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 10 mai 1993

86538

Le président,
ROLAND FERLAND

2166-6961 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2166-6961 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 2 mai 1993

86485

Le président,
ANDRÉ CARLE

2169-4310 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la corporation « 2169-4310 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 décembre 1992

86555

Le secrétaire de la compagnie,
GIORGIO LOMBARDI

2316-1771 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2316-1771 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86482

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

2539-9882 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2539-9882 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Salaberry-de-Valleyfield, le 6 mai 1993

86543

Le président,
MICHEL MERCIER

2617-5737 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2617-5737 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Anne-des-Plaines, le 4 mai 1993

86476

Le président,
PIERRE LAURIN

2635-6337 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2635-6337 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 avril 1993

86523

Le président,
HENRY COOPER

2734-1981 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2734-1981 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1993

86479

Le président,
CLAUDE BOUCHER

2741-1917 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2741-1917 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 mai 1993

86529

Le président,
YVON TURCOT

2841-3128 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2841-3128 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86483

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

2841-7954 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2841-7954 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86484

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

2858-6568 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2858-6568 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mai 1993

86565

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN BLAIKIE

2866-8630 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2866-8630 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86571

La secrétaire de la compagnie,
GARBIS MAROUTIAN

2962-6157 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2962-6157 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 30 avril 1993

86473

Le président,
SERGE BOUCHARD

ALARME DE DEMAIN INC.

Prenez avis que la compagnie «ALARME DE DEMAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mai 1993

86562

Le procureur de la compagnie,
JEAN POUPART, notaire

ASSOCIATION DES ABONNÉS ET DES USAGERS DU TÉLÉPHONE DE LA M.R.C. DE LA MATAPÉDIA INC.

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES ABONNÉS ET DES USAGERS DU TÉLÉPHONE DE LA M.R.C. DE LA MATAPÉDIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amqui, le 3 mai 1993

86487

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-PIERRE MORNEAU

ASSURANCES ALONZO POULIN & FILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «ASSURANCES ALONZO POULIN & FILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 5 mai 1993

86474

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

ATELIERS LÉONARD INC.

Prenez avis que la compagnie «ATELIERS LÉONARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel, le 5 mai 1993

86574

Le président,
LÉONARD LAFOREST

AU COIN DU SOMMEIL INC.

Prenez avis que la compagnie «AU COIN DU SOMMEIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 16 mars 1993

86508

La présidente,
MARTHE LAUZON

BUFFETS MARIE-ANNE INC.

Prenez avis que la compagnie « BUFFETS MARIE-ANNE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Amable, le 31 janvier 1993

86561

La présidente,
LUCETTE COLLIN

CADPLUS AUTOMATION & CONTRÔLE INC.

Prenez avis que la compagnie « CADPLUS AUTOMATION & CONTRÔLE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mai 1993

86545

Les procureurs de la compagnie,
PERREAULT, PINEL & SOTTILE, avocats

CAFÉ LE SYBARITE INC.

Prenez avis que la compagnie « CAFÉ LE SYBARITE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 27 avril 1993

86481

Le président,
MICHEL VITTULO

CLUB MARABOUTS INC.

Prenez avis que la compagnie « CLUB MARABOUTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Aston-Jonction, le 5 mai 1993

86573

Le secrétaire-trésorier,
ALFRED ST-LOUIS

COMITÉ AFRIQUE D'ACCUEIL ET D'ENTRAIDE AFRO-QUÉBÉCOIS

Prenez avis que la corporation « COMITÉ AFRIQUE D'ACCUEIL ET D'ENTRAIDE AFRO-QUÉBÉCOIS » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 mars 1993

86563

Le directeur général,
LUCIEN LAVERDIÈRE, *Spiritain*

COMITÉ SOCIAL DE LA SALLE NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION DE MONTPELLIER

Prenez avis que la compagnie « COMITÉ SOCIAL DE LA SALLE NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION DE MONTPELLIER » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montpellier, le 1^{er} juillet 1993

86475

La secrétaire-trésorière,
NOËLLA LEVESQUE

**CONDUFLOR QUÉBEC LIMITÉE
CONDUFLOR QUEBEC LIMITED**

Prenez avis que la compagnie « CONDUFLOR QUÉBEC LIMITÉE — CONDUFLOR QUEBEC LIMITED » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 avril 1993

86486

Les procureurs de la compagnie,
POLLACK, MACHLOVITCH,
KRAVITZ & TEITELBAUM

D.T.G.L. DÉVELOPPEMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie « D.T.G.L. DÉVELOPPEMENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 avril 1993

86524

Le secrétaire-trésorier,
DANIEL TREMBLAY

EXCURSIONS PLEIN AIR TRAMONTANE

Prenez avis que la corporation « EXCURSIONS PLEIN AIR TRAMONTANE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} avril 1993

86478

Le président,
YVON CÔTÉ

FERRONNERIE ST-ANTOINE (1988) INC.

Prenez avis que la compagnie « FERRONNERIE ST-ANTOINE (1988) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 27 avril 1993

86551

Le vice-président,
LOUIS ST-DENIS

GAZ BAR N.C. INC.

Prenez avis que la compagnie « GAZ BAR N.C. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Séverin, le 23 mars 1993

86480

Le président,
GÉRARD COUTURE

GESTION ARMAND DUBOIS INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION ARMAND DUBOIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Verdun, le 7 mai 1993

86569

Le président,
ARMAND DUBOIS

GESTION RALI INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION RALI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Nicolas, le 8 avril 1993

86544

Le président,
RAYMOND MONGRAIN

GESTIONS DAC-CUONG NGUYEN INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTIONS DAC-CUONG NGUYEN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mai 1993

86566

Les procureurs de la compagnie,
LANGLOIS ROBERT, *avocats*

JOSEPH K. GEAREY INC.

Prenez avis que la compagnie « JOSEPH K. GEAREY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86525

Le président,
JOSEPH K. GEAREY

LA COMPAGNIE DES BIÈRES ET VINS IMPORTÉS (QUÉBEC) INC. THE IMPORTED BEER AND WINE COMPANY (QUEBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie « LA COMPAGNIE DES BIÈRES ET VINS IMPORTÉS (QUÉBEC) INC. — THE IMPORTED BEER AND WINE COMPANY (QUEBEC) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1993

86552

Les procureurs de la compagnie,
BENNETT JONES VERCHERE

LA CORPORATION DE FOURRURES LAURENTIDE

Prenez avis que la corporation « LA CORPORATION DE FOURRURES LAURENTIDE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 mars 1993

86536

Le président,
JULES SANDERS

LEPIRO INC.

Prenez avis que la compagnie « LEPIRO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 29 avril 1993

86510

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE PINARD, *notaire*

LES CARRIÈRES SHEFFORD INC.

Prenez avis que la compagnie « LES CARRIÈRES SHEFFORD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1993

86527

Le président,
NORMAND BÉDARD

LES CHEVALIERS DE VAL DES BOIS

Prenez avis que la compagnie « LES CHEVALIERS DE VAL DES BOIS » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Buckingham, le 7 mai 1993

86537

Le procureur de la compagnie,
DIANE BERTHEL, *notaire*

LES ENTREPRISES H.P.G. 327 INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES H.P.G. 327 INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 6 mai 1993

86553

Le président,
HENRI PAUL GERMAIN

LES GESTIONS B.H.F. INC

Prenez avis que la compagnie « LES GESTIONS B.H.F. INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 29 avril 1993

86477

Le trésorier-secrétaire,
GUY HÉBERT

LES GESTIONS SEBALIE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES GESTIONS SEBALIE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile-le-Grand, le 5 mai 1993

86581

Le président,
SÉBASTIEN PERRAULT

LES INVESTISSEMENTS C.G.P. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES INVESTISSEMENTS C.G.P. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 5 mai 1993

86542

Le procureur de la compagnie,
YVES LÉONARD, notaire

LES JARDINS DU FJORD INC

Prenez avis que la compagnie « LES JARDINS DU FJORD INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Tadoussac, le 20 avril 1993

86575

Le président,
GÉRARD THÉRIEN

LAFOND & BERGERON CIE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LAFOND & BERGERON CIE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 mai 1993

86564

Le président,
ALFRED ST-GERMAIN

MOUVEMENT « LE JONATHAN »

Prenez avis que la corporation « MOUVEMENT « LE JONATHAN » » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Donnacona, le 30 avril 1993

86535

Le président,
ÉDOUARD AUBÉ, notaire

NIAMOR MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie « NIAMOR MONTRÉAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 mai 1993

86465

Les procureurs de la compagnie,
BRIÈRE, GONNEVILLE

PUBLICITÉ JEAN ROSS INC.

Prenez avis que la compagnie « PUBLICITÉ JEAN ROSS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 11 mai 1993

86570

Le président,
JEAN-MARIE DÉRY

ROGER LAFOREST 1971 LTÉE

Prenez avis que la compagnie « ROGER LAFOREST 1971 LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 29 avril 1993

86554

Le président,
JACQUES LAFONTAINE

ROSARIO FAUCHER INC

Prenez avis que la compagnie «ROSARIO FAUCHER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 1^{er} avril 1993

86509

Le président,
ROSARIO FAUCHER

SERVICE D'ENTRETIEN ANGLADE INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICE D'ENTRETIEN ANGLADE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 5 mai 1993

86534

La présidente,
DIANE TRUDEL

SEGITRA MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie «SEGITRA MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 mai 1993

86466

Les procureurs de la compagnie,
BRIÈRE, GONNEVILLE

TECHNOVA INC.

Prenez avis que la compagnie «TECHNOVA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1993

86580

Le procureur de la compagnie,
MAURICE MARTEL, C.R.

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2989-6164 COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME (FRENCH LINE) N.A. INC.	1993 01 13	de l'agent principal et son adresse à: MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal principale place d'affaires 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
4918		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Nouveau permis)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version	**Nom d'emprunt	Date du permis
2989-6164 ** COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME (FRENCH LINE) N.A. INC.		1993 04 27

4919

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3123-4024 ** CORPORATION IWN ACQUISITION	1993 04 26	M. Evangelos A. Hadjis, 1117, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 707, Montréal	1117, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 707, Montréal
3125-7470 ** SERVICES DE MANUTENTION AU SOL AMR INC.	1993 04 29	M. Michael Patry, Place Mercantile, 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal	Place Mercantile, 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal
3083-7157 * TAMFELT CANADA, INC.	1993 04 26	Système Corporatif CT (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4920

Curateur public — Loi sur le**Avis de qualité**

Le curateur public donne avis, conformément à l'article 32 de la Loi sur le curateur public, qu'il est curateur d'office aux successions vacantes ou administrateur provisoire des biens délaissés ci-dessous:

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:

Nom	Domicilié	Date du décès
BOUCHER, Roger	575, Elm, Beaconsfield	1992 12 04
BURNETT, Gertrude	5154, Sherbrooke, appartement 2, Montréal	1993 01 19
D'AMOURS, Lucille	2500, boulevard Du Centre Hospitalier, Charny	1993 01 02
DUCHESNEAU, Roger	724, Du Boisé, appartement 3, Saint-Antoine	1992 12 29
PETERS, Joseph Thomas	3016, Tessier, appartement 61, Laval	1993 02 19
PRÉVOST, Clément	1751, Saint-André, appartement 10, Montréal	1992 12 17
TUITE, Howard Francis	1471, Portland, Sherbrooke	1993 02 01

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires, les ayants cause ou les héritiers ou successibles sont inconnus ou introuvables:

BERGER, Françoise	315, René-Lévesque Est, appartement 905, Montréal	1993 01 01
CSICSEK, Jakob	3488, avenue du Parc, appartement 6, Montréal	1993 01 27
DÉZIEL, Serge	Introuvable	Introuvable
DUBORD, Jean	1424, Nicolet, Montréal	1992 12 30
ELGIN, Yvette	3500, Chapleau, Montréal	1993 01 26
FARIAS, Louise	2400, Van Horne, appartement 414, Montréal	1993 02 01
GENERAS, Henry	3617, Sainte-Famille, appartement 19, Montréal	1993 02 04
HIGGINSON, T.S.	Introuvable	Introuvable

Nom	Domicilié	Date du décès
LAMBERT, Jean-Paul	10706, Gariépy, appartement 1, Montréal-Nord	1993 03 02
LARIVÉE, Édouard	2122, Panet, appartement 609, Montréal	1993 02 08
PONICH, Victor	50, avenue Hillside, Westmount	1992 10 04
TREMBLAY, Raymond	490, Chambly, appartement 3, Longueuil	1993 01 09
Proprio inconnu lot 16A, 3 ^e Rang N.-E.	Montmagny	

718 dépôts non réclamés totalisant une somme de 16 845,00 \$ des anciens clients et clientes de la Commission des utilités publiques de la ville d'Amos. Cette Commission a été constituée par le règlement no 69 de l'ancienne ville d'Amos, lequel a ensuite été ratifié par le chapitre 100 des lois du Québec de 1940. La liste complète et détaillée des clients et clientes est disponible au bureau du curateur public du Québec.

3^e Sommes non réclamées depuis plus d'un an par les bénéficiaires ou leurs héritiers dans les caisses des bénéficiaires des hôpitaux, centres hospitaliers et centre d'accueil ci-dessous:

CENTRE HOSPITALIER MONT SINAI
LE FOYER DE WEEDON INC.

HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
PAVILLON L'ÂGE D'OR ST-ANSELME

5^e Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

ALPHA REALTIES (CHAMBLY) INC.
FORESTERIE TRUDEL LTÉE

STATION SERVICE ALPHONSE HIGGINS INC.

6^e Biens délaissés par les successions vacantes:

BÉLANGER, Antonio	1011, de l'Habitat, appartement 3, Sherbrooke	1992 07 12
BURKE, Francis	6423, Hurteau, Montréal	1992 07 15
CHAPDELAINE, Éric	153, chemin Saint-Adolph, Morin Heights	1992 10 14
FRAGOSO, Jose	8620, Jean-Brillon, appartement 205, LaSalle	1992 11 25
HEPPELL, Marguerite	13200, route 335, Chertsey	1992 05 13
HUBERT, Fernand	Sherbrooke	1992 12 04
MALETTE, Marcel	132, rue Wilson, Lachute	1991 09 06
MATHIEU, Josée	2495, Évangéline, appartement 9, Beauport	1992 11 01
MÉNARD, Jeanne d'Arc	262, rue Laviolette, Saint-Jérôme	1992 11 07
NOËL, Henri	459, Pie-IX, Saint-Nicéphore	1993 01 13
PERRIN, Lucien	6, 41 ^e Avenue Sud, Bois-des-Filion	1992 11 27
PROULX, Daniel	773, du Rang de la Presqu'île, Saint-Pie	1992 06 29
RIVARD, Yves	2042, rue Gosselin, Chomedey, Laval	1993 01 08
ROY, Paul	1200, chemin du Golf, appartement 108, Île des Soeurs	1992 12 26
SAUVÉ, Jean	38, rue Cousineau, Pont-Viau, Laval	1992 11 13
SCOTT, Mario Helen	85, Elgin, Beaconsfield	1991 01 09
SOUICY, Daniel	31, rue Saint-Laurent, appartement 4, Saint-Eustache	1992 11 22
SOULARD, Donald	Saint-Narcisse	1993 01 13
ST-PIERRE, François	475, avenue du Parc, Saint-Antoine	1991 10 26
TISON, Martin	62, de la Baie, Vaudreuil-sur-le-Lac	1992 03 20
VINETTE, Maurice	89, Marquette, Châteauguay	1991 03 20

Le curateur public remettra sauf exception des successions vacantes, les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Direction des Biens Délaissés
600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RAYMOR	1993 04 27	1993 04 30 au 1998 04 30	273, Pointe-aux Anglais, Saint-Placide, QC, J0V 2B0

*Le protonotaire adjointe de la Cour supérieure,
district judiciaire de Terrebonne,
DENISE BARBE*

4928

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE RADISSON 1993	1993 04 23	74, rue Principale local 201 Rouyn-Noranda, Qc J9X 4P2

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure,
district de Rouyn-Noranda,
GUYLAINE RAYMOND*

4922

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DES VIGNOBLES	3088-2476 QUÉBEC INC.	LES IMMEUBLES DES VIGNOBLES LTÉE	1993 04 26

Nouvelle adresse de la société:
2480, boulevard Roland-Therrien,
Longueuil, QC, J4L 4G1

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Longueuil,
LOUISE MILETTE*

4921

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 22 avril 1993 à la compagnie « L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ».

Modifiant le capital-actions.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1312-4391*

86492

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Ville de L'Île-Cadieux

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 30 avril 1993, la résolution numéro 10 de la ville de L'Île-Cadieux, adoptée le 9 novembre 1992, visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 9 février 1993. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA VILLE DE L'ÎLE- CADIEUX, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

Un territoire entourant l'île Cadieux, étant une partie du lac des Deux Montagnes et compris entre les deux périmètres ci-après décrits, à savoir:

Périmètre intérieur:

La rive (ligne des hautes eaux) de l'île Cadieux;

Périmètre extérieur:

Partant d'un point situé sur la ligne médiane du lac des Deux Montagnes à une distance de 1,6 kilomètre, soit un mille à l'est du prolongement de la ligne nord-ouest du lot 1822 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, distance mesurée le long de ladite ligne médiane; de là, successivement, les lignes suivantes: vers le sud, une ligne droite jusqu'à un point situé à mi-distance entre la rive ouest de l'île Cadieux et la rive sud du lac des Deux Montagnes; une ligne irrégulière passant à mi-distance entre l'île Cadieux et la rive sud du lac des Deux Montagnes jusqu'au prolongement de la ligne sud-est du 1781 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil; puis en suivant les limites actuelles de la ville de Vaudreuil, une ligne irrégulière contournant par le nord l'île 2066 et par l'est les îles 2065 et 2064 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil jusqu'à la ligne médiane du lac des Deux Montagnes; enfin, laissant les limites actuelles de la ville de Vaudreuil pour suivre la ligne médiane du lac des Deux Montagnes vers le nord et l'ouest jusqu'au point de départ.

Lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la ville de l'île-Cadieux.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 9 février 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

I-5

4925

Environnement

« Petite Fourche, barrage du lac D'Amours, aqueduc Saint-Maurice »,

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Aimable, de procéder à une enquête et à une médiation environnementale.

En conséquence, j'ai demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour procéder et de mandater un commissaire à cet effet.

Le mandat débutera le 2 juin 1993 et le rapport de cette démarche me sera remis le 2 août 1993.

Sainte-Foy, le 5 mai 1993

4923

*Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS*

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Ville de La Prairie

Avis est, par les présentes, donné par la ville de La Prairie de sa demande d'adoption, par le Parlement du Québec, au cours de la présente session ou d'une session subséquente, d'une loi d'intérêt privé visant à faire déclarer valide et incontestable la taxe spéciale prélevée aux termes des règlements 508, 516, 526, 543, 545, 654, 659, 666, 694, 709, 719, 730, 731, 755, 761, 777 et 843-E.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation.

La Prairie, le 10 mai 1993

86556

Les procureurs de la ville,
BÉLANGER, SAUVÉ

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

Médicaments qui peuvent être utilisés dans un établissement

HÔPITAL LAVAL (1975)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (1991, c. 42), il a délivré des lettres patentes supplémentaires, en date du 27 avril 1993, à la corporation « HÔPITAL LAVAL (1975) », remplaçant la mention « centre hospitalier » par la suivante :

« Cet établissement public a pour objet d'exploiter les centres suivants: un centre hospitalier appartenant à la classe centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, et un centre d'hébergement et de soins de longue durée ».

Le siège social de l'établissement sera à Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

86493

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1362-3616

LES CENTRES DU CHEMIN DU ROY

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (1991, c. 42), il a délivré des lettres patentes supplémentaires, en date du 26 avril 1993, à la corporation « LES CENTRES D'ACCUEIL DU CHEMIN DU ROY » changeant son nom en celui de « LES CENTRES DU CHEMIN DU ROY », et remplaçant la mention « centre d'accueil » par « cet établissement a pour objet d'exploiter un centre d'hébergement et de soins de longue durée ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2731-0697

86494

Syndicats professionnels — Loi sur les

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU)

La formation d'une association sous le nom de « FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU) » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 16 avril 1993.

Le siège social de l'association est Communauté urbaine de Montréal, district judiciaire de Montréal.

86490

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2973-0579

Ventes par licitation

Frontenac

Vente immobilière

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000135-914
S. 235-18-000001-937

RAYMOND GAGNÉ, 146, rang Onze, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **MONIQUE GAGNÉ**, 30, des Cascades, Beauport, G1E 2K9, et **BERTHE GAGNÉ**, 958, 8^e Avenue, Limoilou, G1J 2E7, et **CLAUDE GAGNÉ**, 5760, Marie-Victorin, Sainte-Croix-de-Lotbinière, G0S 2H0, et **LUCIEN GAGNÉ**, route 112, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **DENISE GAGNÉ**, 30, des Cascades, Beauport, G1E 2K9, et **PAULINE GAGNÉ**, 880, Grand-Jean, appartement 600, Sainte-Foy, Québec, G1X 3Z3 et **BERTRAND GAGNÉ**, 535, rang 8, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **LOUISE GAGNÉ**, 2651, Rageot, Duberger, G1M 2L5, parties demanderes, contre **GUY GAGNÉ**, 540, rang 8, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **GABRIELLE GAGNÉ**, 410, rang 10, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **MARTIN GAGNÉ**, 183, rang 10, Princeville, G0P 1E0 parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Beauce, 111, rue de la Station, C.P. 458, Beauceville-Est (Québec), G0S 1A0 mis en cause.

« b) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois B (ptie de 3-B), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Huitième Rang du canton de Broughton.

Mesurant, mesures anglaises, plus ou moins, cent soixante-quinze pieds (175 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest et trois cents pieds (300 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; borné, ledit morceau de terrain, ainsi qu'il suit, savoir:

— En avant vers le nord-est par le chemin public passant entre les rangs Sept et Huit (rg 7 et 8) du canton de Broughton;

— D'un côté, vers le sud-est et en arrière, vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot trois B (pties de 3-B) du rang Huit du canton de Broughton, appartenant à Bertrand Gagné ou représentants.

— De l'autre côté vers le nord-ouest par la ligne séparative des lots trois A (3-A) et trois B (3-B) du rang Huit du canton de Broughton.

Avec toute bâtisse s'y trouvant, circonstances et dépendances.

Avec un droit gratuit de prendre de l'eau à titre de servitude réelle et perpétuelle dans une source située à environ cent pieds (100 pi) au sud-ouest de la ligne sud-ouest de l'emplacement présentement désigné en « B », avec droit de passage nécessaire pour installation, réparation et entretien des tuyaux de conduite d'eau nécessaires en tout temps, aux risques et périls cependant du bénéficiaire de tels droits et à la charge, pour tel bénéficiaire de tels droits, de réparer les dommages s'il en cause en exerçant tels droits, ladite source étant située sur une autre partie dudit lot trois B (ptie de 3-B) du cadastre officiel pour le rang Huit du canton de Broughton, appartenant à Bertrand Gagné ou représentants, le tout tel que stipulé dans un acte de vente par Davila Gagné à Bertrand Gagné, passé devant Jacques Martel, notaire, le quatorze mars mil neuf cent soixante-dix-neuf sous le numéro deux mille huit cent six (2806) de ses minutes et enregistré en la division d'enregistrement de Beauce le deux avril mil neuf cent soixante-dix-neuf sous le numéro 313157.

Le tout avec bâtisse s'y trouvant, circonstances et dépendances.

Ladite vente comprend également les biens-meubles et effets mobiliers se trouvant dans la résidence de feu dame Irène Bégin Gagné qui seront vendus en bloc avec cet immeuble connu et désigné comme étant partie du lot 3 B, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du 8^e Rang du canton de Broughton, tel que ci-devant décrit en b. »

La mise à prix est fixée à neuf mille six cent quarante-six dollars (9 646,00 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Ladite vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1), ainsi que sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, au 111, rue de la Station, C.P. 458 à Beauceville-Est, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANNE FORTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 6 mai 1993

86499

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000135-914
S. 235-18-000001-937

RAYMOND GAGNÉ, 146, rang Onze, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **MONIQUE GAGNÉ**, 30, des Cascades, Beauport, G1E 2K9, et **BERTHE GAGNÉ**, 958, 8^e Avenue, Limoilou, G1J 2E7, et **CLAUDE GAGNÉ**, 5760, Marie-Victorin, Sainte-Croix-de-Lotbinière, G0S 2H0, et **LUCIEN GAGNÉ**, route 112, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **DENISE GAGNÉ**, 30, des Cascades, Beauport, G1E 2K9, et **PAULINE GAGNÉ**, 880, Grand-Jean, appartement 600, Sainte-Foy, Québec, G1X 3Z3 et **BERTRAND GAGNÉ**, 535, rang 8, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **LOUISE GAGNÉ**, 2651, Rageot, Duberger, G1M 2L5, parties demanderesse, contre **GUY GAGNÉ**, 540, rang 8, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **GABRIELLE GAGNÉ**, 410, rang 10, Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0, et **MARTIN GAGNÉ**, 183, rang 10, Princeville, G0P 1E0 parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Thetford, 693, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 3X3 mis en cause.

« a) Partie des lots treize A et treize C (ptie de 13-A et 13-C), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Seizième Rang du canton de Leeds, division d'enregistrement de Thetford désigné comme suit:

Partant d'un point appelé point « A », situé au point de rencontre de la ligne nord-est de cette partie du lot numéro treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à Irène Bégin et de la ligne nord-ouest de la partie du lot numéro treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à Angéline Doyle ou représentants, aujourd'hui J. Albert Savoie; de là, dit point « A », en se dirigeant en ligne droite vers le sud-ouest et ce, sur une distance de soixante-seize pieds et huit dixièmes (76,8 pi) jusqu'au point « B »; borné de ce côté, côté sud-est, par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à Angéline Doyle ou représentants aujourd'hui J. Albert Savoie;

De là, dit point « B », en se dirigeant en ligne droite vers le nord-ouest après avoir tourné à angle droit et ce, sur une distance de dix-sept pieds (17 pi) jusqu'au point « C »; borné de ce côté, côté sud-ouest, par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à Berthe Boulanger ou représentants;

De là, dit point « C », en se dirigeant en ligne droite vers le sud-ouest après avoir tourné à angle droit et ce, sur une distance de huit pieds (8 pi) jusqu'au point « D »; borné de ce côté, côté sud-est, par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à Berthe Boulanger ou représentants;

De là, dit point «D», en se dirigeant en ligne droite vers le nord-ouest après avoir tourné à angle droit et ce, sur une distance de quatre-vingt-trois pieds et sept dixièmes (83,7 pi) jusqu'au point «E»; borné de ce côté, côté nord-ouest, selon ce que le rapport d'arpentage ci-après relaté conclue à ce qui est le cadastre, partie par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à ou occupée par Berthe Boulanger ou représentants;

De là, dit point «E», en se dirigeant en ligne droite vers le nord-est après avoir tourné à angle droit et ce, sur une distance de soixante-quinze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (75,85 pi) jusqu'au point «F»; borné de ce côté, côté nord-ouest, selon ce que le rapport d'arpentage ci-après relaté conclue à ce qui est le cadastre, partie par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à ou occupée par Berthe Boulanger et partie par une autre partie dudit lot treize C (ptie de 13-C) du rang Seize du canton de Leeds, appartenant à ou occupée par J. Albert Savoie ou représentants;

De là, dit point «F», en se dirigeant en ligne droite vers le sud-est après avoir tourné à angle droit et ce, sur une distance de cent pieds et sept dixièmes (100,7 pi) jusqu'au point de départ, dit point «A»; borné de ce côté, côté nord-est, par la rue Saint-Pierre.

L'immeuble présentement désigné en «A» est montré sur un plan préparé par Henri Perreault, arpenteur-géomètre, le trente mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre sous le numéro trois mille soixante-dix-sept (3077) de son répertoire et lequel plan est demeuré annexé à un acte de déclaration de transmission relativement à la succession de Davila Gagné, passé devant Micheline Fecteau, notaire, le vingt-deux avril mil neuf cent quatre-vingt-six sous le numéro cent trente-huit (138) de ses minutes et enregistré à Thetford le vingt mai mil neuf cent quatre-vingt-six sous le numéro 376423, tel acte de déclaration de transmission (en regard de l'immeuble y désigné en A et tout titre antérieur pertinent, devant, si l'on se fie aux remarques du sous-paragraphe intitulé «IMPRÉCISION DES TITRES» du rapport d'arpentage préparé par Henri Perreault, a.-g., le trente mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre (minute 3077) devant être rectifiés pour être conforme à la désignation faite aux présentes en A.

Pour se conformer à l'article 2168 du Code Civil du Bas-Canada, l'immeuble présentement désigné en A, en tenant compte de toute caractéristique ci-dessus mentionnée, comprend toute cette partie du lot numéro treize A (ptie de 13-A) du cadastre officiel pour le Seizième Rang du canton de Leeds, bornée au nord-est par la rue Saint-Pierre, au sud-est par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A), appartenant à J. Albert Savoie et par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A), appartenant à Berthe Boulanger, au sud-ouest par une autre partie dudit lot treize A (ptie de 13-A), appartenant à Berthe Boulanger, au nord-ouest par une partie dudit lot treize A (ptie de 13-A) se trouvant au nord-ouest de la ligne E-F dont il est ci-dessus question mais au sud-ouest de ce que ledit rapport d'arpentage infère comme étant la ligne cadastrale séparative desdits lots treize C (13-C) et treize A (13-A) et partie par la partie dudit lot treize C (ptie de 13-C) ci-après désignée au présent alinéa et comprend toute cette partie dudit lot treize C (ptie 13-C) du cadastre officiel pour le Seizième Rang du canton de Leeds; bornée au sud-est et au sud-ouest par la partie du lot treize A (ptie de 13-A dudit cadastre) ci-dessus désignée au présent alinéa, au nord-ouest par toute partie dudit lot treize C (ptie de 13-C) se trouvant au nord-ouest de ladite ligne E-F et au nord-est par ladite rue Saint-Pierre.

(Il y a lieu de citer, en regard de l'immeuble ci-dessus désigné en A, les actes suivants et les stipulations suivantes résultant des actes suivants, le tout en autant qu'ils sont applicables ou encore applicables selon leur teneur, savoir:

Droit(s) de passage pour canal d'égouts relaté(s) en l'acte enregistré à Thetford sous le numéro 21545.

Ce qui résulte de l'acte de vente par Irénée Gagné à Albert Savoie devant Rodolphe Martel, notaire, le quinze mai mil neuf cent cinquante-six sous le numéro douze mille quatre-vingt-cinq (12085) de ses minutes et enregistré en la division d'enregistrement de Thetford le dix-huit mai mil neuf cent cinquante-six sous le numéro 32786 et stipulant «Il est entendu que les parties aux présentes auront un droit de passage commun dans le chemin actuel situé entre la maison du vendeur et la maison de l'acquéreur, en toutes saisons à pied et avec toutes sortes de véhicules pour communiquer à leurs bâtisses respectives ce droit de passage devant s'exercer gratuitement et à perpétuité, ledit Albert Savoie devant plus particulièrement communiquer à l'immeuble présentement vendu et bâtisses y érigées et à l'immeuble qu'il possède déjà étant le lot numéro treize C (13C) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Seizième Rang du canton de Leeds, comté de Mégantic, et bâtisses y érigées. Ce droit de passage sera pour les parties aux présentes leurs représentants ou ayants droit. L'acquéreur aura droit de bâtir dans les lignes de l'immeuble présentement acquis des côtés avoisinants le vendeur, droit de vue, droit d'égoutières des toitures desdites bâtisses même si ce droit s'exerçait sur le terrain restant au vendeur, et cela sans aucun dommage et à perpétuité.»

Il y a lieu de relater qu'un tuyau mentionné comme «desservant la Coop Agricole» au plan préparé par Henri Perreault, arpenteur-géomètre, le trente mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre sous le numéro 3077 de ses minutes, passe sur l'immeuble ci-dessus désigné en A, tout intéressé étant avisé qu'il peut y avoir éventuellement titre à cet effet.

L'acte de vente par Irénée Gagné à Téléphore Routhier, passé devant Rodolphe Martel, notaire, le vingt-trois août mil neuf cent soixante et enregistré à Thetford le trente août mil neuf cent soixante sous le numéro 41588 et stipulant: «... les parties devant planter des bornes de tuyaux en fer à chacune des intersections des mesures du terrain ainsi réservé par le vendeur, l'acquéreur devant avoir droit de passage à pied, en voitures, avec toutes sortes de véhicules, en toutes saisons, à perpétuité, sans être tenu de payer dommages sur ce terrain ainsi réservé pour le vendeur sauf sur le terrain où se trouve les bâtisses actuelles du vendeur.» «Sujet au droit de passage pour les tuyaux d'égout du vendeur et de J. Albert Savoie selon les titres à cet effet.» «L'acquéreur aura toujours le droit de poser les affiches ou annonces nécessaires à son négoce ou métier sur la réserve susdite du vendeur dans le coin est de ladite réserve et le long d'Irène Doyle.»

Les stipulations de la vente par Irénée Gagné à J. Albert Savoie passée devant Rodolphe Martel, notaire, le vingt et un mars mil neuf cent soixante et un sous le numéro seize mille trois cent cinquante-deux (16352) de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Thetford le vingt-neuf mars mil neuf cent soixante et un sous le numéro 42655 et mentionnant, en regard de la partie mentionnée audit acte comme restant au vendeur au bout sud-est «sur lequel l'acquéreur aura droit de passage en commun

avec le vendeur pour communiquer audit immeuble, et à ses autres immeubles, à pied, en voitures, avec toutes sortes de véhicules, en toutes saisons, gratuitement et à perpétuité, ... ».

Il a été et il est par les présentes référé, à toute fin utile et que de droit, mais sous toute réserve en faveur de la succession Irène Bégin et sans préjudice pour cette dernière, au rapport d'arpentage préparé par Henri Perreault, arpenteur-géomètre, le trente mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre sous le numéro trois mille soixante-dix-sept (3077) de ses minutes et au plan l'accompagnant.)

Avec et sujet, de plus, en regard de l'immeuble ci-dessus désigné en A, à toute autre servitude active, passive, apparente ou occulte selon les titres à cet effet, si tels titres existent tout acquéreur éventuel dudit immeuble et désigné en A étant avisé de la possibilité de l'existence de tels titres se rapportant à toute telle servitude.

La mise à prix est fixée à sept mille trois cent cinquante-huit dollars (7 358,00 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Ladite vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1), ainsi que sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, rue Saint-Alphonse Ouest à Thetford-Mines, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANNE FORTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 6 mai 1993

86497

Ventes par shérif

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 600-05-00009-908
S. 605-18-00004-919

BENOÎT GAGNÉ, prospecteur, domicilié à Ville-Marie, et **ADRIEN DUCHESNE**, domicilié à Laverlochère, district de Témiscamingue, QC, demandeurs, contre **ALLOTA RESSOURCES LTD**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 188, rue Perreault à Val-d'Or, district d'Abitibi, QC, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, et **MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES**, (Registraire des titres miniers) au 19, Perreault Ouest, Rouyn-Noranda, QC, mis en cause.

Désignation

« Concession minière no 270 située sur les blocs 31-32-33, canton de Bourlamaque. »

La mise à prix de ces droits miniers est fixée à 250,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Cette somme représente 25 % de la valeur de la propriété tel que conclu dans le rapport d'évaluation sur la propriété « Mine Aumaque (C.M. 270) », canton de Bourlamaque, fait par le géologue R. Fernand Lacombe en date du 29 mars 1993 et dûment produit au dossier.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI TRENTIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif,
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 4 mai 1993

86567

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000016-932
760-05-000159-937
760-02-000436-928

CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT, ayant son bureau au 2400, boulevard Gaétan-Boucher, Saint-Hubert, partie demanderesse, contre **LÉVY, PILOTTE & ASSOCIÉS INC.**, ès qualités de syndic à la faillite de Émile Kovacic, 5250, boulevard Décarie appartement 620, Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Huntingdon, 25, King, Huntingdon, JOS 1H0, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le chemin Trépanier à Saint-Anicet, connu et désigné comme étant composé comme suit, savoir:

a) le lot quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix (590-93) au cadastre du canton de Godmanchester, paroisse de Saint-Anicet (autrefois désigné comme étant le cadastre de la paroisse de Saint-Anicet et de Sainte-Barbe), division d'enregistrement de Huntingdon; et

b) le lot quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix (590-94) au susdit cadastre officiel.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro d'immeuble 463, chemin Trépanier à Saint-Anicet, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de la caution, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Sujet à une servitude perpétuelle de vue et à une servitude de tolérance d'empiètement créées aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 114001.

Avec un droit de passage sur le lot 590-70 permettant l'accès au lac Saint-François, créé aux termes des actes enregistrés sous les numéros 78840 et 72238.

Sujet à une servitude en faveur de The Shawinigan Water & Power Company, créée aux termes des actes enregistrés sous les numéros 47268 et 58349.»

La mise à prix a été fixée à 3 025,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, rue King, Huntingdon, J0S 1H0, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1993 à ONZE heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 4 mai 1993

86495

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000040-924
760-05-000017-929

CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT, ayant son bureau au 2400, boulevard Gaétan-Boucher, Saint-Hubert, partie demanderesse, contre **LÉVY, PILOTTE & ASSOCIÉS INC.**, ès qualités de syndic à la faillite de Gactano Naccarata, 5250, boulevard Décarie local 620, Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Huntingdon, 25, King, Huntingdon, J0S 1H0, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Liliane à Cazaville, Saint-Anicet, connu et désigné comme étant composé comme suit, savoir :

a) le lot quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix (590-91) au cadastre du canton de Godmanchester, paroisse de Saint-Anicet (autrefois désigné comme étant le cadastre de la paroisse de Saint-Anicet de Sainte-Barbe), division d'enregistrement de Huntingdon ; et

b) le lot quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix (590-92) au susdit cadastre officiel.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro d'immeuble 217 de ladite rue Liliane à Saint-Anicet, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à une servitude de vue enregistrée à Huntingdon sous le numéro 96256 et à une servitude de passage enregistrée sous le numéro 62009 et à une servitude perpétuelle de vue et à une servitude de tolérance d'empiètement créées aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 114001.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de la caution, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix a été fixée à 7 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, rue King, Huntingdon, J0S 1H0, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 4 mai 1993

86498

Frontenac

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000060-922
S. 235-18-000003-933

SOCIÉTÉ DE GESTION PAUL GRATTON INC., corps politique et corporation dûment incorporée suivant la loi, ayant son siège social et son bureau principal au 4820, 4^e Avenue, Rosemont, district de Montréal, partie demanderesse, contre **GUY PELLETIER**, domicilié et résidant au 3550, Cherbourg Est, appartement 201, Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, et **DENISE CAMPEAU**, domiciliée et résidant au 3550, Cherbourg Est, appartement 201, Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, et **LE MUSÉE DE LA MARIONNETTE GÉANTE DU THÉÂTRE DE RUE DE VIANNEY INC.**, corps politique et corporation dûment incorporée suivant la loi, ayant son siège social et son bureau principal au 3550, Cherbourg Est, local 201, Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, parties défenderesses conjointes et solidaires, et **GUY VALOIS**, domicilié et résidant au 5273, boulevard Gouin Est, Montréal-Nord, district de Montréal, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Thetford, palais de justice, 693, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 3X3 mis en cause.

« Une ferme située à Saint-Jean Baptiste Vianney en la municipalité d'Halifax Sud-Ouest, connue et désignée comme étant composée comme suit :

a) du lot vingt-neuf (29), rang Un, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ferdinand, canton d'Halifax;

b) de la demie sud-est du lot trente (1/2, S.-E. 30), rang Un, au cadastre officiel susdit, bornée comme suit, savoir : au nord-est par le cordon entre les rangs Un et Deux, au sud-est par le lot 29 ci-dessus en premier lieu décrit, au sud-ouest par la ligne de division entre le canton d'Halifax et la paroisse de Sainte-Hélène et au nord-ouest par la demie nord-ouest dudit lot 30, appartenant à Eddy Binnette ou représentants;

c) de l'arpent sud-est de la demie nord-ouest du lot cinquante-neuf (arp S.-E. de 1/2, N.-O. 59) situé au sud-ouest du chemin public traversant ledit lot 59 et toute cette partie de la demie sud-est située également au sud-ouest dudit chemin public qui traverse ledit lot 59, le tout contigu et ainsi connu au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ferdinand, canton d'Halifax et borné comme suit, savoir : au sud-ouest par le cordon entre les rangs Un et Deux, au nord-ouest par une autre partie dudit lot 59, appartenant à Eddy Binette ou représentants, au nord-est par le chemin public traversant ledit lot 59 et au sud-est par le lot 60 dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses y érigées.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du débiteur, et notamment :

— sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, affectant seulement la partie du lot 59 ci-dessus désignée au paragraphe c, telle qu'établie en vertu d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, le vingt-neuf février mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), sous le numéro 275676. »

La mise à prix est fixée à dix-huit mille deux cent soixante-cinq dollars et cinquante cents (18 265,50 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Ladite vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1), ainsi que sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, rue Saint-Alphonse Ouest à Thetford Mines, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNE FORTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 6 mai 1993

86496

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-0080000-927
705-18-000046-934

LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-BERCHMANS, partie demanderesse, contre **MICHEL BENOIT**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montcalm, mis en cause.

« Deux emplacements faisant front à l'avenue des Chanterelles, sur le territoire de la corporation municipale du canton de Rawdon, municipalité régionale de comté de Matawinie, division d'enregistrement de Montcalm, et plus amplement décrit comme suit :

I. Étant formé par la totalité du lot numéro vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize « B » (16B-25) et par la totalité du lot trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize « A » (16A-3), dans le Huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Contenant en superficie huit cent quarante mètres carrés (840 m²) pour le lot 16B-25 et sept cent quatre-vingt mètres carrés (780 m²) pour le lot 16A3.

Avec les bâtisses dessus érigées portant le numéro d'immeuble 4985, avenue des Chanterelles, Rawdon.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 14 novembre 1989, sous le numéro 7008 de ses minutes.

II. Étant formé par la totalité du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize « A » (16A-4), dans le Huitième Rang, au cadastre officiel du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Contenant en superficie mille huit cent dix mètres carrés (1 810 m²).

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro 4989, avenue des Chanterelles, Rawdon.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 13 novembre 1989, sous le numéro 7012 de ses minutes. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 24 148,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendus aux enchères, en bloc, au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, Albert, Sainte-Julienne, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à DOUZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 5 mai 1993

86558

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Joliette — Cour du Québec
Nos 705-02-002069-920
705-18-000052-932

MONTRÉAL BRIQUE ET PIERRE INC., partie demanderesse, contre CONSTRUCTIONS ANGY INC., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de L'Assomption, mis en cause.

« Le lot quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre (104-91), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sulpice. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 3 163,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le HUITIÈME jour de JUILLET 1993 à DOUZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 5 mai 1993

86557

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001560-926
505-18-000027-938

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social et son bureau principal au 800, place Victoria, Tour de la Bourse, no 4600, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre IMRICO LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1085, rue l'Industrie, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, province de Québec, et COFFRE-FORT SUPÉRIEUR INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au et/ou place d'affaires au 890, rue Marie-Victorin, Boucherville, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue de Touraine en la ville de Sainte-Julie, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (ptie 234) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères.

Partant d'un point A situé sur la ligne de division des lots numéros 234 et 231 audit cadastre, à sa rencontre avec l'emprise sud de la rue de Touraine; de là, vers le sud-est, sur une distance de cinq cent soixante-quinze pieds et cinq dixièmes de pied (575,5 pi) le long de ladite ligne de division, jusqu'au point B; de là, vers l'ouest, sur une distance de deux cent onze pieds et sept dixièmes de pied (211,7 pi), jusqu'au point C; de là, vers le nord-ouest, sur une distance de trois cent soixante-quinze pieds et cinq dixièmes de pied (375,5 pi) jusqu'au point D; de là, vers le nord-est, sur une distance de soixante-quinze pieds (75,0 pi) jusqu'au point E; de là, vers le nord-ouest, sur une distance de cent soixante-neuf pieds et soixante-trois centièmes de pied (169,63 pi), jusqu'au point F; de là, vers l'est, le long de l'emprise Sud de la rue de Touraine, sur une distance de cent vingt-huit pieds et sept centièmes de pied (128,07 pi) suivant un arc de cercle dont le rayon égale mille cent onze pieds (1 111,0 pi) jusqu'au point A, point de départ; contenant en superficie quatre-vingt-seize mille six cent douze pieds carrés (96 612 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Borné, ledit emplacement, en front, vers le nord-ouest, le long de sa ligne F-A par ladite rue de Touraine; d'un côté, vers le nord-est, le long de sa ligne A-B par le lot numéro 231 audit cadastre; en arrière, vers le sud-est, le long de sa ligne B-C, de même que d'un côté, vers le sud-ouest, le long de sa ligne C-D par d'autres parties dudit lot numéro 234; d'un autre côté, vers le nord-ouest le long de sa ligne D-E et d'un autre côté, vers le sud-ouest le long de sa ligne E-F par la partie du lot numéro 234 appartenant à Dame Carmen Turgeon Noreau ou représentants.

Avec bâtisse y érigée, portant le numéro 416 de ladite rue de Touraine, circonstances et dépendances.

Sujet à la servitude de passage tel qu'établie à l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Verchères sous le numéro 159637.

Tel que le tout appert à une photocopie d'un plan préparé par Monsieur Vital Mongiat, arpenteur-géomètre, le vingt-neuf mai mil neuf cent soixante-quinze (1975) sous le numéro 352 de ses minutes, laquelle photocopie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence du notaire soussigné.

La mise à prix est fixée à 42 798,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, Saint-Joseph, local 92, Sainte-Julie, province de Québec, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à QUATORZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 30 avril 1993

Le shérif adjoint,
YVAN ALLY

86489

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-02-000911-929
505-18-000036-939
et bref noté: 500-05-005205-909

VILLE DE LONGUEUIL, corporation municipale légalement constituée, ayant son hôtel de ville au 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil, district de Longueuil, partie demanderesse, contre **BERNARD LAFFERRIÈRE**, résidant et domicilié au 156, rue Maplewood, Outremont, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un appartement connu en copropriété portant le numéro 101 d'un immeuble situé au 1015 de la rue Jean-Paul-Vincent à Longueuil et comprenant :

a) Un appartement, partie exclusive connu et désigné comme étant :

Le lot numéro cent six de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-3-106), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil.

b) Une partie exclusive connue et désignée comme étant :

Le lot numéro A dix-huit de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-3-A18), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Cette partie exclusive étant l'aire de stationnement attribuée à la partie exclusive décrite au paragraphe a ci-dessus.

Tous les droits indivis afférents à la partie exclusive ci-dessus décrite, des parties communes lesquelles sont connues et désignées comme étant :

Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-1), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro un et deux de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-2-1 et 754-2-2), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro un et deux de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-3-1 et 754-3-2), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro un et deux de la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-quatre (754-4-1 et 754-4-2), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Le tout sujet aux dispositions suivantes :

De la déclaration de copropriété reçue par Me François Forget, notaire, le vingt-trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-huit et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 800538.

D'une modification à la déclaration de copropriété reçue par Me François Forget, notaire, le premier décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 804381.

Et d'une autre modification à la déclaration de copropriété reçue par Me François Forget, notaire, le vingt-quatre janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 804994.»

La mise à prix est fixée à 20 250,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, Québec, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
YVAN ALLY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 5 mai 1993

86501

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-009870-914
500-18-000040-932

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **DAME ELIA CALADO**, résidant et domiciliée au 8795, Nevers, Saint-Léonard, Québec, et **CARLOS FARIA**, résidant et domicilié au 11132, Des Récollets, Montréal-Nord, Québec, et **CORPORATION IMMOBILIÈRE DES SORBIERS INC., ET AL.**, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur le boulevard de Maisonneuve Est en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot numéro vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre vingt dix neuf (499-ptie N.-O. 23), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie.

Mesurant vingt-cinq pieds (25,0 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par une profondeur de soixante pieds et quarante-neuf centièmes de pieds (60,49 pi) dans sa ligne sud-ouest et soixante pieds et quatre-vingt deux centièmes de pied (60,82 pi) dans sa ligne nord-est, totalisant une superficie de mille cinq cent seize pieds carrés et trente-huit centièmes de pied carré (1 516,38 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Bornée, en front, vers le Nord-Ouest, par le boulevard de Maisonneuve Est (lot 499-17), en arrière, vers le sud-est, par le résidu ou partie sud-est dudit lot 499-23, d'un côté, vers le nord-est, par le lot 499-24 dudit cadastre et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot 499-22 dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1994, 1996 et 1998 dudit boulevard de Maisonneuve Est.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 50 000,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1993 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1993

86512

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-029953-911
500-18-000151-929
Bref noté 500-05-008338-921

GAZ MÉTROPOLITAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1717, rue du Havre à Montréal, district de Montréal, H2K 2X3, associée commanditée de la SOCIÉTÉ COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, société commerciale légalement constituée, ayant son bureau principal aux mêmes lieu et place, partie demanderesse, contre ARIK EL HAKIM, FAWSI SULIMAN et FAROUK SULIMAN, tous domi-

ciliés et résidant au 880, Hills à ville Saint-Laurent, district de Montréal, H4L 3H8, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Émile-Nelligan en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé:

a) du lot numéro un de la resubdivision numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-treize (73-70-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; et

b) du lot numéro un de la resubdivision numéro soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-treize (73-74-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels; et

c) du lot numéro un de la resubdivision numéro cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-sept (77-53-1), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro d'immeuble 6011 de ladite rue Émile-Nelligan, circonstances et dépendances, dont le mur sud-est est construit mitoyen.

Sujet à une servitude en faveur de la Compagnie Steinberg's prohibant le commerce de grossiste établie aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 1388775 et 1677432. Avec et sujet à une servitude de vue établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2142303.

Avec et sujet à une servitude de mitoyenneté de mur et de droit de vue établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2201598.

Sujet à une annulation de servitude pour l'accès à la piscine et au sauna établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2212247.

Il y a également un avis de réserve pour l'élargissement du boulevard Laurentien, enregistré à Montréal, sous les numéros 2856035 et 2866264 et renouvelé aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 3055254, affectant l'extrémité sud-ouest de la propriété en question. Cet avis de réserve affecte l'extrémité sud-ouest du lot numéro un de la resubdivision numéro cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-sept (77-53-1) du susdit cadastre pour une largeur de trois pieds et cinquante-sept centièmes de pied (3,57 pi) vers le nord-ouest et quatre pieds et vingt-six centièmes de pied (4,26 pi) vers le sud-est, par toute la profondeur du lot.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve aucune.»

La mise à prix est fixée à 266 925,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1993 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1993

86511

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-039982-918
500-18-000138-934

PORTES ET FENÊTRES VERDUN LTÉE, partie demanderesse, contre JACQUES PILOTTE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble sis sur la rue De Normanville en la ville de Montréal, mesurant: neuf mètres et quatorze centièmes de mètre (9,14 m) (soit trente pieds (30 pi)) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de trente-trois mètres et cinquante-trois centièmes de mètre (33,53 m) (soit cent dix pieds (110 pi)) dans ses lignes sud-est et nord-ouest;

et formé:

1- Du lot un de la resubdivision officielle du lot soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-72-1), mesurant: neuf mètres et quatorze centièmes de mètre (9,14 m) (soit trente pieds (30 pi)) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de dix mètres et soixante-sept centièmes de mètre (10,67 m) (soit trente-cinq pieds (35 pi)) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et cinq cent quarante-cinq millièmes de mètre carré (97,545 m²) (soit mille cinquante pieds carrés (1 050 pi²));

2- Du lot un de la resubdivision officielle du lot soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-71-1), mesurant: neuf mètres et quatorze centièmes de mètre (9,14 m) (soit trente pieds (30 pi)) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de sept mètres et soixante-deux centièmes de mètre (7,62 m) (soit vingt-cinq pieds (25 pi)) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; contenant en superficie soixante-neuf mètres carrés et six cent soixante-quinze millièmes de mètre carré (69,675 m²) (soit sept cent cinquante pieds carrés (750 pi²));

3- Du lot un de la resubdivision officielle du lot soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-70-1), mesurant: neuf mètres et quatorze centièmes de mètre (9,14 m) (soit trente pieds (30 pi)) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de sept mètres et soixante-deux centièmes de mètre (7,62 m) (soit vingt-cinq pieds (25 pi)) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; contenant en superficie

soixante-neuf mètres carrés et six cent soixante-quinze millièmes de mètre carré (69,675 m²) (soit sept cent cinquante pieds carrés (750 pi²));

4- D'une partie du lot soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-ptie 69), mesurant: neuf mètres et quatorze centièmes de mètre (9,14 m) (soit trente pieds (30 pi)) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de sept mètres et soixante-deux centièmes de mètre (7,62 m) (soit vingt-cinq pieds (25 pi)) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; contenant en superficie soixante-neuf mètres carrés et six cent soixante-quinze millièmes de mètre carré (69,675 m²) (soit sept cent cinquante pieds carrés (750 pi²)); et bornée: en front, vers le nord-est, par le lot un de la resubdivision officielle du lot soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-70-1); en arrière, vers le sud-ouest, par une ruelle (488-837); d'un côté, vers le sud-est, par une ruelle (485-68); et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par le résidu du lot soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-cinq (485-Rés. 69);

Toutes les mesures ci-dessus étant selon le système international (S.I.) avec leur équivalence en mesures anglaises et plus ou moins et tous les lots sont des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment une bâtisse portant les numéros domiciliaires 7130, 7132, 7132A, 7132B et 7134 de la rue De Normanville en la ville de Montréal, dont le mur latéral nord-ouest est mitoyen, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement et notamment avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de vues en faveur de et contre l'immeuble ci-dessus décrit et en faveur de et contre l'immeuble contigu au nord-ouest telle que créée à l'occasion de l'acte intervenu entre Lambert Boileau et Jacques Pilote, reçu devant Pierre Lavoie, notaire, le vingt avril mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), sous le numéro 2302 de ses minutes, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4271800.»

La mise à prix est fixée à 62 675,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1993

86513

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002193-923
S. 200-18-000016-939

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre **JOSETTE FOURNIER**, 6035, de Bellefeuille, Saint-Léonard, et **DONALD ROY**, 2032, Boisvert, Shawinigan, a/s du syndic **GINSBERG GINGRAS ET ASSOCIÉS INC.**, ès qualités de syndic à la faillite de Donald Roy, partie défenderesse, et **GINSBERG GINGRAS ET ASSOCIÉS INC.**, syndic à la faillite de Donald Roy, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Lévis, tous deux mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision dix-sept du lot originaire numéro six cent soixante-quatre (664-17) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas, division d'enregistrement de Lévis.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude créée en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada suivant acte enregistré à Lévis le 3 avril 1987 sous le numéro 303828. »

La mise à prix est fixée à huit mille soixante-cinq dollars (8 065,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 45B, rue Desjardins, Lévis, QC, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86519

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003380-925
S. 200-18-000052-934

CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE D'ASSISE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 63, avenue Boisclerc, Québec (Québec), G1L 4V1, partie demanderesse, contre **JEAN-MAURICE CORMIER**, domicilié et résidant au 1975, des Grandes, Ancienne-Lorette (Québec), G2E 4L2, et **JEAN-PIERRE LAFOND**, domicilié et résidant au 12, rue Fontaine, Beauport (Québec), G1B 1H3, et **MAGELLA**

DELISLE, domiciliée et résidant au 12, rue Fontaine, Beauport (Québec), G1B 1H3, et **GILLES BÉLANGER**, domicilié et résidant au 104, rang Sainte-Marie, Saint-Fabien-de-Panet (Québec), G0R 2J0, et **CÉLINE BOLDUC**, domiciliée et résidant au 104, rang Sainte-Marie, Saint-Fabien-de-Panet (Québec), G0R 2J0, et **SERGE ROUSSEAU**, domicilié et résidant au 589, chemin Bourret, Saint-Apollinaire, (Québec), G0S 2E0, partie défenderesse, et **NORMAND BOURQUE** et **NORMAND BOURQUE SYNDIC LTÉE**, ès qualités de syndic à la faillite de **SERGE ROUSSEAU**, au soin de **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.**, ès qualités de syndic substitué, faisant affaires au 888, rue Saint-Jean, bureau 200, Québec (Québec), G1R 5H6, mis en cause.

« a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatorze (ptie 294) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. De figure irrégulière, bornée vers l'est par le lot 293-1 et par une partie du lot 293, vers le sud par une partie du lot 294, propriété de Albert Paré ou représentants, vers l'ouest par une partie du lot 295 et vers le nord-ouest par l'avenue Royale (sans désignation cadastrale); mesurant trois cent sept pieds et cinquante-six centièmes (307,56 pi), soit quatre-vingt-treize mètres et soixante-quatorze centièmes (93,74 m) à l'est, vingt et un pieds (21 pi), soit six mètres et quarante centièmes (6,40 m) au sud, deux cent quatre-vingt-douze pieds et quarante-sept centièmes (292,47 pi), soit quatre-vingt-neuf mètres et quatorze centièmes (89,14 m) à l'ouest et vingt-cinq pieds et quatre-vingt-seize centièmes (25,96 pi), soit sept mètres et quatre-vingt-onze centièmes (7,91 m) au nord-ouest; contenant en superficie six mille trois cents pieds carrés (6 300 pi²), mesures anglaises, soit cinq cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et trois dixièmes (585,3 m²);

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quinze (ptie 295) du même susdit cadastre. De figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot 295, propriété de Francine Godin ou représentants, vers l'est par une partie du lot 294, vers le sud par une partie du lot 295, propriété de Albert Paré ou représentants, vers l'ouest par une partie des lots 295, propriété de Francine Godin ou représentants et 296 et vers le nord-ouest par l'avenue Royale (sans désignation cadastrale); mesurant deux cent quatre-vingt-douze pieds et quarante-sept centièmes (292,47 pi) soit quatre-vingt-neuf mètres et quatorze centièmes (89,14 m) à l'est, vingt-neuf pieds (29 pi), soit huit mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (8,84 m) au sud, deux cent douze pieds et trente-trois centièmes (212,33 pi), soit soixante-quatre mètres et soixante-douze centièmes (64,72 m) à l'ouest, soixante et un centièmes de pied (0,61 pi), soit dix-neuf centièmes de mètre (0,19 m) au nord, cinq pieds (5 pi), soit un mètre et cinquante-deux centièmes (1,52 m) à l'ouest, un pied et quatre centièmes (1,04 pi), soit trente-deux centièmes de mètre (0,32 m) au nord, six pieds et quarante centièmes (6,40 pi), soit un mètre et quatre-vingt-quinze centièmes (1,95 m) et quarante-huit pieds et vingt-deux centièmes (48,22 pi), soit quatorze mètres et soixante-neuf centièmes (14,69 m) à l'ouest et trente-cinq pieds et soixante et un centièmes (35,61 pi), soit dix mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (10,85 m) au nord-ouest; contenant en superficie huit mille cent quatre-vingts pieds carrés et deux dixièmes (8 180,2 pi²), mesures anglaises, soit sept cent cinquante-neuf mètres carrés et neuf dixièmes (759,9 m²);

c) Une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296) du même susdit cadastre. De figure triangulaire, bornée vers le nord par une partie du lot 296, propriété de Francine

Godin ou représentants, vers l'est par une partie du lot 295 et vers l'ouest par une partie du lot 296, propriété de Francine Godin ou représentants; mesurant trois pieds et trente centièmes (3,30 pi), soit un mètre et un centième (1,01 m) au nord, vingt-trois pieds et sept centièmes (23,07 pi), soit sept mètres et trois centièmes (7,03 m) et à l'est et vingt-deux pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (22,84 pi), soit six mètres et quatre-vingt-seize centièmes (6,96 m) à l'ouest; contenant en superficie cent quinze pieds carrés (115 pi²), mesures anglaises, soit dix mètres carrés et sept dixièmes (10,7 m²).

Avec bâtisse dessus construites, portant les numéros d'immeuble 1158 et 1160, avenue Royale à Beauport, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à une servitude de vue, telle qu'établi dans un acte reçu devant Jean Simard, notaire, le 11 septembre 1984 et dont copie a été enregistrée à Québec, le 17 septembre 1984, sous le numéro 1125608.

Une partie du mur sud-ouest de la bâtisse est mitoyen. »

La mise à prix est fixée à trente-quatre mille sept cent cinquante dollars (34 750,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, QC, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86516

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004143-926
S. 200-18-000055-937

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BIENVILLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 20, rue Saint-Georges Est, Lévis (Québec), G6V 4H3, partie demanderesse, contre **LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS TRANSAMÉRIQUE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3636, rue Pélissier, Sainte-Foy (Québec) et un bureau au 9305, boulevard de la Rive-Sud, Lévis (Québec), et **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.** et **ANDRÉ CHAMPAGNE**, ès qualités de syndic à la faillite de **LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS TRANSAMÉRIQUE INC.**, ayant un bureau au 888, rue Saint-Jean, local 200, Québec (Québec), et **JOHN A. DAVID**, domicilié et résidant au 3636, rue Pélissier,

Sainte-Foy, (Québec), et **DANIELLE VALLÉE**, domiciliée et résidant au 3636, rue Pélissier, Sainte-Foy (Québec), partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé des lots suivants, savoir:

a) la subdivision un du lot originaire numéro cinquante et un (51-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Lévis;

b) la subdivision deux du lot originaire numéro cinquante et un (51-2) du susdit cadastre;

c) la subdivision un de la subdivision deux du lot originaire numéro cinquante (50-2-1) du susdit cadastre;

d) la subdivision trois du lot originaire numéro cinquante (50-3) du susdit cadastre;

e) une partie de la subdivision deux du lot originaire numéro cinquante (50-2 ptie) du susdit cadastre. De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 48-3, vers le sud-est par le lot 50-2-1, vers le sud par les lots 50-2-1 et 50-1 (route Trans-Canada), vers le sud-ouest par les lot 50-2-1 et 51-1, vers l'ouest par le lot 50-3 et vers le nord-ouest par une partie du lot 50-4; mesurant deux cent soixante-treize pieds (273,0 pi) au nord-est, quarante-six pieds et huit dixièmes (46,8 pi) au sud-est, soixante et un pieds (61,0 pi) et cinquante-cinq pieds et huit dixièmes (55,8 pi) au sud, cent quarante-cinq pieds et quatre dixièmes (145,4 pi) et quarante-neuf pieds et six dixièmes (49,6 pi) au sud-ouest, cinquante-sept pieds (57,0 pi) à l'ouest et cent cinquante pieds (150,0 pi) au nord-ouest; contenant en superficie vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-sept pieds carrés (27 787,0 pi²), mesures anglaises;

f) une partie de la subdivision quatre du lot originaire cinquante (50-4 ptie) du susdit cadastre;

g) une partie de la subdivision trois du lot originaire numéro cinquante et un (51-3 ptie) du susdit cadastre;

h) une partie de la subdivision un de la subdivision quatre du lot originaire numéro cinquante et un (51-4-1 ptie) du susdit cadastre.

Les immeubles décrits aux paragraphes f, g et h forment ensemble un immeuble de forme irrégulière, borné vers le nord-est par une partie des lots 50-4 et 48-3, vers le sud-est par le lot 50-2, vers l'est par les lots 50-3 et 51-2, vers le sud par une partie des lots 51-4-1, 51-3, 51-5 et le lot 50-3, vers l'ouest par une partie des lots 51-3 et 51-4-1 et vers le nord-ouest par une partie des lots 50-4 et 51-3; mesurant du point A à B, une distance de soixante pieds (60,0 pi) dans une direction vers le nord; du point B à C, deux cent quatre-vingt-quatre pieds et six dixièmes (284,6 pi) vers le nord-est; du point C à D, une distance de cinquante-deux pieds et demi (52,5 pi) vers le sud-est; du point D à E, une distance de quinze pieds (15,0 pi) vers le nord-est; du point E à F, une distance de deux cent vingt-sept pieds (227,0 pi) vers le sud-est; du point F à G, une distance de cent cinquante pieds (150,0 pi) vers le sud-ouest; du point G à H, une distance de soixante-neuf pieds et huit dixièmes (69,8 pi) vers l'ouest; du point H à I, une distance de quatre-vingts pieds (80,0 pi) vers le sud; du point I à J, une distance de

cinquante-deux pieds (52,0 pi), vers l'ouest; du point J à K, une distance de cent vingt-cinq pieds (125,0 pi) vers le nord; et du point K à A, point de départ, une distance de cent quatre-vingt-quinze pieds (195,0 pi) vers l'ouest; contenant en superficie soixante-quinze mille sept cent quatre-vingts pieds carrés (75 780,0 pi²), mesures anglaises.

La superficie totale de ladite propriété, montrée par les lettres «A, B, C, D, E, F, L, M, N, J, K, A» sur un plan préparé par monsieur Marc-André Carrier, arpenteur-géomètre, le 18 mars 1975, est de cent dix-sept mille trois cent quatre-vingt-seize pieds carrés et six dixièmes (1 173 96,6 pi²).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 9305, boulevard de la Rive-Sud, Lévis (Québec).»

La mise à prix est fixée à quatre-vingt-trois mille six cents dollars (83 600,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 45B, rue Desjardins, Lévis, QC, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86514

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000795-919
S. 200-18-000046-936

ANDRÉ DUBÉ et **NICOLE DUBÉ**, 12, rue des Bénédictins, Loretteville, (Québec), G2A 2W1, partie demanderesse, contre **GÉRARD LANGLOIS**, 5908, boulevard Saint-Jacques, Neufchâtel, (Québec), G2C 1M6, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro mille quatre-vingt-huit (1088-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec la maison dessus construite, portant le numéro d'immeuble 5908, boulevard Saint-Jacques, Neufchâtel, district de Québec 8, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à dix-sept mille trois cent soixante-quinze dollars (17 375,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales,

que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, QC, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86517

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.Q. 200-02-010741-926
C.S.Q. 200-05-000893-938
S. 200-18-000050-938

VILLAGE DE SAINT-JEAN-DE-BOISCHATEL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 9, côte de l'Église, Boischatel, district de Québec, partie demanderesse, contre **CHRISTIANE TESSIER**, domiciliée et résidant au 226, rue des Diamants, Boischatel, district de Québec, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision treize du lot originaire numéro deux cent (200-13) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency; avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à vingt-trois mille neuf cent soixante-huit dollars et soixante-quinze cents (23 968,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Château-Richer, QC, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86515

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000897-939
C.M. 1029 de 1992
S. 200-18-000048-932

VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la législature, ayant son siège social situé au 2, rue Des Jardins dans la ville de Québec, district de Québec, partie demanderesse, contre **ROBERT LATOUCHE**, possédant un emplacement connu et désigné comme étant les subdivisions 61 et 65 du lot 1109 (1109-61) (1109-65) du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant les subdivisions 61 et 65 du lot 1109 (1109-61) (1109-65) du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec. »

La mise à prix est fixée à vingt-trois dollars et soixante-quinze cents (23,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, QC, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86521

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000687-918
C.M.Q. 1212 de 1989
S. 200-18-000019-917

VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la législature, ayant son siège social au 2, rue Desjardins dans la ville de Québec, district de Québec, partie demanderesse, contre **LES HABITATIONS KÉOPS LTÉE**, corporation légalement constituée, possédant un immeuble situé rue des Brumes, cadastre 1086-P, 1087-P de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, partie défenderesse.

« Une parcelle de terrain connu et désignée comme étant une partie du lot mille quatre-vingt-six (1086-ptie) du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec. Bornée vers le nord-est par le lot 1086-112 (rue des Brumes), vers le sud-est par le lot 1087 partie, vers l'ouest par le

lot 1086-101 et une partie du lot mille quatre-vingt-sept (1087-ptie) du susdit cadastre, bornée vers le nord-est par le lot 1087-54 (rue des Brumes), vers l'est et le sud par le lot 1087-55 (carré des Alluvions), vers l'ouest par les lots 1087-38 (carré des Alluvions) et 1087-40. »

La mise à prix est fixée à trois mille huit cent cinquante dollars (3 850,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, local RC-32, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993

86520

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000898-937
C.M. 1030 de 1992
S. 200-18-000049-930

VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la législature, ayant son siège social situé au 2, rue Des Jardins dans la ville de Québec, district de Québec, partie demanderesse, contre **LES PLACEMENTS QUIRION INC.**, corporation légalement constituée, possédant une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 1106 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec. De figure triangulaire, bornée vers le nord-est par le lot 1107-28, vers le sud-ouest par le lot 1106-1 étant l'emprise de la ligne d'amenée d'aqueduc de la Ville de Québec, vers le nord-ouest par le lot 1106-43, mesurant 40,23 mètres vers le nord-est, 32,9 mètres vers le sud-ouest, 18,2 mètres vers le nord-ouest; contenant une superficie de 299 mètres, partie défenderesse.

« Une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 1106 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec. De figure triangulaire, bornée vers le nord-est par le lot 1107-28, vers le sud-ouest par le lot 1106-1, étant l'emprise de la ligne d'amenée d'aqueduc de la ville de Québec, vers le nord-ouest par le lot 1106-43, mesurant 40,23 mètres vers le nord-est, 32,9 mètres vers le sud-ouest, 18,2 mètres vers le nord-ouest; contenant une superficie de 299 mètres. »

La mise à prix est fixée à quatre-vingts dollars (80,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser

au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, QC, le TRENTIÈME jour de JUIN 1993 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1993 86518

Roberval

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Roberval
No dossier: 160-05-000119-926
No shérif: 155-18-000004-931

BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, contre LA FERME DES SABLES, MARTHE TREMBLAY, BERNARD CHAYER, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

Désignation

« Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de Chambord, comté de Roberval, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest et faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro quatorze-B (ptie 14-B) du rang Un du cadastre du canton de Charlevoix, mesurant, mesures anglaises, quarante pieds (40 pi) dans une première ligne nord; six cents pieds (600 pi) dans une première ligne ouest; cent soixante pieds (160 pi) dans sa deuxième ligne nord; cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans sa deuxième ligne ouest; deux cent pieds (200 pi) dans sa ligne sud; sept cent vingt-cinq pieds (725 pi) dans sa ligne est et borné comme suit: vers le nord dans sa première ligne à la route 169; vers l'ouest dans ses première et deuxième lignes et vers le sud au résidu dudit lot, propriété de monsieur Jean-Paul Boily; vers l'est au lot treize-B (13-B) desdits rang et canton; et dans sa deuxième ligne nord à une autre partie dudit lot; le tout ayant une superficie totale de quarante-neuf mille pieds carrés (49 000 pi²).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à une servitude pour fosse à purin en faveur du terrain ci-dessus et enregistrée au bureau d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest le 18 avril 1984 sous le numéro 213,204. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé au montant minimal de

9 281,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réel de : .99 %.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
FRANCE VILLENEUVE

Bureau du shérif
Cour supérieure
750, boul. Saint-Joseph
Roberval
G8H 2L5
275-3666
Roberval, le 6 mai 1993 86582

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Roberval
No dossier: 150-05-000123-937
No shérif: 155-18-000002-935

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation bancaire légalement constituée, ayant le siège social de ses affaires en la ville de Montréal, district de Montréal, et un bureau au 494, des Champs-Élysées en les ville et district de Chicoutimi, et BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation bancaire légalement constituée, ayant un bureau au 840, boulevard Saint-Joseph, ville de Roberval, district de Roberval, partie demanderesse, contre HYDRAULIQUE INJECTION LAC ST-JEAN INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 625, route de L'Aéroport, ville de Roberval, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Roberval, connu et désigné comme étant la redivision vingt-six de la subdivision quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-4-26), aux plan et livre de renvoi officiels du rang B, du cadastre du canton de Roberval, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest; le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

« Un emplacement situé en la municipalité de Roberval, connu et désigné comme étant la redivision soixante-quatre de la subdivision quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-4-64), aux plan et livre de renvoi officiels du Rang B, du cadastre du canton de Roberval, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest; le tout sans bâtisse dessus construite. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à item A: 110 525,00 \$ item B: 925,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réel de: 1,0 %.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GÉRALD TAILLON

Bureau du shérif
Cour supérieure
750, boul. Saint-Joseph
Roberval, QC
G8H 2L5
275-3666
Roberval, le 6 mai 1993

86583

pour défaut de paiement de taxes ont été publiés à deux (2) reprises dans l'hebdomadaire « The Gleaner — La Gazette » les mercredis 21 et 28 avril 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Huntingdon, le 11 mai 1993

86560

Le secrétaire-trésorier,
FRANÇOIS LANDREVILLE

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Avis est, par les présentes, donné que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes ainsi que l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal « Le Journal de Charlevoix », le 18 et le 25 avril 1993.

Baie-Saint-Paul, le 13 mai 1993

86572

Le secrétaire-trésorier,
SYLVAIN BOULIANNE

Ville de Jonquière

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, assistante-greffière de la ville de Jonquière, que certains immeubles seront vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 2890, place Davis, Jonquière, le 2 juin 1993, à dix heures (10 heures) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. L'avis requis par la loi a été publié aux éditions des 2 et 9 mai 1993 du journal « Le Réveil » de Jonquière.

Jonquière, le 10 mai 1993

86579

L'assistante-greffière,
AUDRY BOUDREAU

Municipalité régionale de comté de L'Assomption

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, que l'avis et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au journal « Hebdo Rive-Nord », les 18 et 25 avril 1993, en conformité avec les dispositions de l'article 1027 du Code municipal.

L'Assomption, le 30 avril 1993

86578

Le secrétaire-trésorier,
ROGER CARRIER

Ville de Sainte-Thérèse

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sainte-Thérèse, que certains immeubles seront vendus à l'enchère publique en la salle de l'hôtel de ville de Sainte-Thérèse, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, le 1^{er} juin 1993 à dix heures (10 h a.m.), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, intérêts et les frais subséquents encourus ou à encourir à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. L'avis public requis par la loi est publié dans les éditions du 9 mai et 16 mai 1993 du journal « Courrier de Groulx ».

Sainte-Thérèse, le 22 mai 1993

86505

Le greffier,
JEAN-LUC BERTHIAUME

Municipalité régionale de comté de Montcalm

Avis vous est donné par la soussignée, Marielle Rompré, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de Montcalm, que l'avis de vente pour défaut de paiement de taxes 1993 a été publié, conformément à l'article 1027 du Code municipal, au journal L'Action, les 26 avril et 3 mai 1993.

Sainte-Julienne, le 3 mai 1993

86549

La secrétaire-trésorière,
MARIELLE ROMPRÉ

Ville de Saint-Hyacinthe

Avis est donné par la soussignée que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes par la ville de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu le 17 juin 1993, ont été faites au journal « Le Courrier de Saint-Hyacinthe » les 11 et 18 mai 1993.

Saint-Hyacinthe, le 19 mai 1993

86488

La greffière de la ville,
HÉLÈNE BEAUCHESNE, notaire

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, que l'avis et la liste des immeubles devant être vendus

Erratum

**Municipalité de Val-des-Lacs
et
Municipalité de Lanthier**

Dans l'avis concernant le partage de l'actif et du passif publié à la page 1878 le 1^{er} mai 1993, la troisième ligne aurait dû se lire :

« je donne avis que j'approuve, conformément à l'article 159 de la Loi sur... »

4927

AVIS

PAGE BLANCHE

NON NUMÉROTÉE

MAIS INCLUSE

DANS LA PAGINATION

TERMINOGRAMME



Un outil indispensable aux terminologues, traducteurs, linguistes et à toute personne soucieuse d'en connaître davantage sur la terminologie:

- des articles de fond sur la terminologie;
- des comptes rendus d'ouvrages linguistiques, de colloques, de séminaires, etc.
- des informations utiles sur les activités du milieu linguistique.

Abonnement:

1 an (4 numéros)	32,00 \$
2 ans (8 numéros)	54,00 \$
Aussi disponible au numéro	9,50 \$



COMMANDE POSTALE

2-109-4 / 03

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

TERMINOGRAMME	COÛT	TPS 7%	TVQ 8%	SOUS-TOTAL	QUANT.	TOTAL
Abonnement 1 an — 4 numéros	32,00 \$	2,24 \$	2,74 \$	36,98 \$		
Abonnement 2 ans — 8 numéros	54,00 \$	3,78 \$	4,62 \$	62,40 \$		
Un numéro	9,50 \$	0,67 \$	0,81 \$	10,98 \$		

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Retourner ce coupon à :
 Les Publications du Québec
 Service à la clientèle
 Division des abonnements
 Case postale 1190
 Outremont (Québec)
 H2V 4S7

Abonnement et information :
 Téléphone : (514) 948-1222
 (Sans frais) 1 800 465-9266
 Télécopieur : (514) 278-3030

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de : « Les Publications du Québec ».
 Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.
 Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Également en vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, et chez votre libraire habituel.

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

